



Le St-Laurent-Echo

• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA

SOMMAIRE	
Horaires T.V.	P. 11 & 14B
Carnet d'ad.	P. 22-23B
Petites annonces	P. 16-18-20-21B
Horoscope	P. 85B
Répertoire	P. 17B
A noter	P. 13-14-15A
Avis publics	P. 13-14-15A
Place aux lecteurs	P. 4A
Nécrologie	P. 23B
Mots croisés	Page 15B

Direction
Rivière-du-Loup/
Texas
EN MOTO

• Page 3A



Le traversier
lance un appel
de détresse

• Page 7A

Desjardins classe la Caisse
d'Entraide Economique KRT
au DERNIER RANG

• Page 5A

A lire l'éditorial de Mireille Robitaille:
"LE DRAME REGIONAL"

• Page 4A

Mouvement Vivaldi



Pour les tout-petits,
des leçons
de violon

• Supplément page 1

Revaloriser
nos terres,
une priorité
de Mobilisation

• Page 8A

Depuis 5 mois,

Beaucoup de voleurs actifs

Par Lyne Chassé

Contrairement à l'an dernier, à pareille époque, ce sont les vols par effraction dans les commerces qui ont augmenté et non ceux dans les résidences.

En effet, c'est ce qui ressort d'un relevé effectué par la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup sur une période s'échelonnant du 1er janvier au 3 mai 1982 et dont l'enquêteur Yves Corbin nous fournissait les principales données.

Ainsi, pour 1982, il y a eu d'enregistré 47 vols par effraction dans les commerces pour 9

vols dans les résidences. Sur ce total de 56 vols, (une augmentation de 80% par rapport à 1981), 31 ont été résolus et le reste des dossiers est présentement sous enquête et on devrait, a-t-on affirmé, avoir des résultats sous peu. L'an passé, au 30 avril, 28 résidences avaient été cambriolées par effraction et 3 commerces. D'après les estimations faites, les vols dans les maisons étaient principalement dus à la hausse du prix de l'or et on notait beaucoup de vols de bijoux exécutés par des groupes.

Toujours dans les vols par effraction, 27

signalements impliquant des jeunes dont la moyenne d'âge est de 16 ans ont été faits à la direction de la protection de la Jeunesse, et la plupart des dossiers a été par la suite judiciairisé. Chez les adultes, 24 plaintes ont été portées pour vols par effraction.

Vols simples

Dans cette catégorie qui contrairement aux vols par effraction ne demande pas qu'on force ou brise pour pénétrer sur les lieux du larcin, 65 vols ont été soumis à l'attention de la Sûreté municipale au 3 mai. Sur ce nombre, on précise qu'une tren-

taine a rapport à des véhicules dont 20 sur des accessoires d'automobiles tels enjoliveurs. Les 10 autres vols ont consisté à dérober des sacs, linge, valises, portefeuilles, documents qui se trouvaient dans des automobiles.

Egalement, 35 autres vols simples ont été

commis dans des hôtels, restaurants, résidences. Neuf adultes ont été poursuivis en justice pour un total de 17 vols dont l'énigme a été trouvée.

Méfaits

29 plaintes ont été reçues pour méfaits (bris) dont 23 sur des véhicules.

Fraudes

Huit fraudes ont été enregistrées dont 6 sont déjà résolues. En général, précisons qu'il s'agit de faux chèques. Aussi, la police a pris connaissance de 32 délits de fuite dont 10 de résolu à date. Il y eut 5 vols d'automobiles dont trois ont connu un dénouement.

Sans présager qu'il s'agit du contexte social actuel 32 vols à l'étagère se sont produits impliquant 27 adultes et 9 mineurs.

Enfin, deux attentats à la pudeur et 2 plaintes pour exhibitionnisme ont été rapportés à la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup.

Nouvelle adresse

Depuis le 3 mai, les services du Centre des Services Sociaux du Québec (CSS) à Rivière-du-Loup, dispensés jusqu'à ce moment à partir de trois points de distribution, sont maintenant regroupés

à un seul endroit, soit au cinquième étage de l'ancienne résidence d'infirmières de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, située au 73, rue Saint-Henri.

Les services relocali-

sés à l'adresse précitée sont: le placement en famille d'accueil ou en centre d'accueil, la consultation sociale pour adultes et personnes âgées, services à la famille, la jeunesse et l'enfance, au-

trefois logés au 5 Iberville; les services administratifs, autrefois logés au 37 Delage, et les services de protection de la jeunesse et de probation juvénile, autrefois logés au 176 Lafontaine.

Police en alerte

Par: Rolland Marquis



Vols...Vols...Vols...

Au cours de la dernière semaine, les voleurs furent très actifs, pas une seule journée ne s'est passée, sans qu'une plainte de ce genre n'entre au poste de police. Le premier de cette catégorie, fut un vol d'épicerie dans une automobile. Les temps sont durs, alors tout se vole. Les voleurs se sont aussi emparés d'un drapeau sur le toit d'un édifice public. On a aussi volé les quatre enjoliveurs d'une automobile. Ce dernier vol représente une bonne valeur. Il y a eu ce moment une grande vogue de vols de casque de moto. Au cours de la dernière semaine, la police a reçu quatre plaintes de ce genre.

Méfaits...

Les malfaiteurs sont aussi très actifs par les temps qui courent. La semaine passée, ils se sont introduits dans une bâtisse en réparation, et nos jolis moineaux, ont détruit tous les plans de rénovation, ce qui ne leur a absolument rien rapporté. Par la suite, ils ont fait la tournée du propriétaire et tout ce qu'il voyait sur leur passage, il le brisait. Leur méfait terminé, ils sont ressortis de la maison, les mains vides.

Chèques...

La vague des chèques volés fonctionne encore. J'espère que ceci servira d'avertissement à tous ceux qui acceptent ou échangent des chèques au premier venu. Depuis quelque temps, des chèques de tout genre disparaissent des boîtes à malle, et ces personnes sans scrupules se rendent par la suite dans un commerce et échangent ces chèques. Messieurs les commerçants prenez vos mires, car la police recherche ces petits bouts de papier et à ce moment, vous risquez de tout perdre, et le chèque et l'argent. De la prudence.

Accidents & billets...

Les derniers 7 jours furent marqués d'un grand total de 14 accidents, de ce nombre, il y en a eu 3 qui ont causé des blessures à trois personnes. Dans les billets, cela va faire dur sous peu, car la ville a haussé les amendes, plusieurs infractions vont appeler un \$20.00 dollars maintenant. Un code de la route renouvelé, il faut que ça se paye.

Accident mortel...

A St-Aubert dans le comté de l'Islet, le 4 mai dernier sur le coup du midi, un homme qui conduisait un tracteur a connu une mort atroce. En effet, ce dernier était à faire la cueillette de l'eau d'érable dans son érablière, et suite à une fausse manoeuvre de sa part, le tracteur se renversa et le conducteur demeura coincé sous le poids. La mort fut instantanée. C'est l'agent J-Claude Cormier de la Sûreté du Québec de St-Jean-Port Joli qui se rendit sur les lieux pour fin d'enquête. La victime: M. Jean-Luc Bélanger, 59 ans, de la Route de l'Eglise à St-Jean Port-Joli.

De la politesse....

La belle température est maintenant arrivée, et il n'est pas rare de voir des personnes prendre une petite marche sur le trottoir de la rue Lafontaine. D'autres personnes s'assoient sur le trottoir et obligent les marcheurs à prendre la rue. Un peu de civisme, le trottoir est fait pour marcher. Merci.

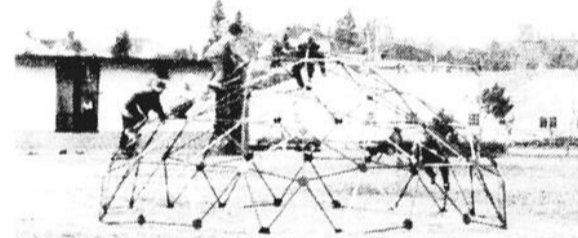
Note...

Je vous quitte pour deux semaines, des petites vacances; pendant mon absence, Gilles LeBel, un confrère de travail prendra la relève. Je vous reviendra pour l'édition du 1er juin.

Commérages

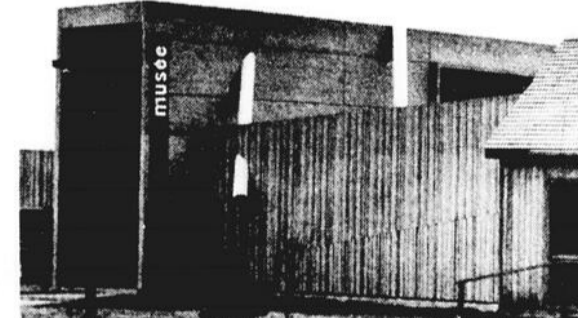
Saviez-vous que plus de 350 jeunes âgés de 8 à 15 ans passent une partie de l'été au Camp Vive la Joie? Il paraît aussi que ce camp est l'un des moins cher au Québec. Une invitation pour les parents qui désirent que leurs enfants partagent des activités sociales et éducatives avec d'autres jeunes de leur âge.

Toujours au sujet du Camp Vive la Joie, ce dernier comme colonie de vacances est parrainé par le Club Richelieu. Il paraît que tous les membres y participent et quand c'est le temps des corvées pour des rénovations, les "contre-maîtres" savent trouver de l'emploi pour ceux qui ont envie de s'impliquer "pratiquement" dans l'aide à la jeunesse.



La belle température est arrivée. Comme nous le montre cette photo, les enfants en ont profité grandement en jouant dehors à l'Ecole Roy. Une photo qui sent le soleil et l'été.

Encore une fois, le Musée du Bas Saint-Laurent a décidé de faire de l'animation en dehors du milieu. Ainsi, Céline De Guise accompagnée de M. Paul Martin, collectionneur s'est rendue dans une école élémentaire montrer aux tout-petits des objets d'autrefois: chauffrette à pied pour carriole, pince à glace, clous à tête carrée étaient de la partie. On prévoit même aller dans les écoles secondaires.



Un effet visuel assez réussi au Musée du Bas Saint-Laurent. Il s'agit d'un Perce-Musée qui invite à découvrir l'exposition d'Au bout de la 20, un groupe d'artistes en arts visuels, qui expose jusqu'au 23 mai. Une oeuvre de Jean-Guy Plante.



Coin Laval et Saint-Pierre, les travaux de la construction du siège social de la Bibliothèque centrale de prêts des Portages vont bon train. La semaine dernière, l'équipement était en place pour nettoyer le terrain avant de procéder aux fondations.

La Société des Postes se reprend pour le temps perdu. Elle n'a pas aussitôt majoré le prix des timbres à 0,30\$ pour une simple lettre qu'elle annonce déjà son intention d'augmenter à nouveau ses tarifs. La Chambre de Commerce du Québec s'en scandalise et avec raison. Malheureusement, Bell Canada suit les mêmes traces. Peut-être les pigeons voyageurs?...

De l'avis de certains spécialistes, la seule planche de salut de la Caisse d'entraide économique KRT est la baisse des taux d'intérêt et la reprise économique qui, par un volume d'activité ferait oublier le malheur. Un miracle, quoi!

Parole de druide portageois, c'est dans le croissant de la lune seulement qu'il faut transplanter ou semer des graines. Sinon les plantes montent en orgueil. Mais ils sont fous ces portageois...

A Trois-Pistoles, une somme de 20 000\$ a été consentie pour effectuer les travaux d'agrandissement et de rénovation du stationnement municipal situé au sud de l'église, sur la rue Jean Rioux.

Pour améliorer son équipement, la Radio Etudiante du Cégep de Rivière-du-Loup a décidé de s'auto-financer. Ainsi CFCR a procédé à un tirage le 28 avril. M. Georges Lévesque a gagné un système de son. Etaient présents au tirage, M. J.F. Ramsey, président de la Radio Etudiante, M. Michel Clavet, vice-président (radio) et M. Christian Vézina, vice-président de l'Association générale des Etudiants.

PRIX COMPETITIFS

Discomobile R.D.
AVEC ANIMATION

MUSIQUE VARIEE
POUR TOUTES OCCASIONS
MARIAGE, ANNIVERSAIRE, ETC.

RICHARD D'ANJOU
Propriétaire TEL: (418) 862-2886
TEL: (418) 862-5110

Direction Rivière-du-Loup/Texas EN MOTO

Par Lyne Chassé

Le beau temps arrivé, chacun rêve de voyage et de liberté. Voyager en motocyclette peut être une façon comme une autre de visiter la ville ou bien la région. Pourtant, lorsqu'on décide de se rendre au Texas en moto, faire 10,000 kilomètres, il faut avoir tout un goût pour l'aventure.



Notre chroniqueur Rolland Marquis est parti pour 15 jours en moto au Texas. Pour sûr, qu'il en aura long à raconter à son retour.

Un goût Rolland Marquis, notre chroniqueur de "Police en alerte" l'a fortement. Avec trois amis, il est parti samedi dernier, à 7 heures du matin, destination Texas. Selon lui, ça prend une bonne grosse moto quatre cylindres, bien chausmée pour effectuer un tel périple.

Son itinéraire prêt, il vous dira que mardi, il sera à Memphis où lui et ses coéquipiers passeront une journée et demi, le temps de visiter les célèbres musées à la mémoire d'Elvis Presley. Le jeudi matin, l'équipe prévoit être à la Nouvelle-Orléans pour une journée, samedi à Houston.

L'horaire de la journée sera assez simple,

mai.

Pourquoi faire un voyage pareil? Nous l'avons dit pour le goût de l'aventure et de relever un défi. Depuis que la température est plus clémente, notre amateur de moto a fait deux voyages; histoire de se pratiquer en faisant un aller-retour Rivière-du-Loup-Montréal dans la même journée et un autre trajet au Nouveau-Brunswick.

Précisons que dès le mois d'octobre, les 4 voyageurs ont commencé à se rencontrer pour discuter de l'itinéraire, des cartes routières, des haltes, manuels de camping et pour se connaître. Aussi, la moto semble une façon économique de voir le pays puisque le coût de l'essence est estimé à 175\$, le maximum, affirme Rolland, avec 52 milles au gallon, 150\$ en camping, le reste allant aux frais de repas.

Celui qui par ennui du convertible a décidé de faire de la moto ne savait peut-être pas qu'un jour, il irait si loin sur deux roues par amour du plein air et de la nature.

prendre la route vers sept heures le matin, faire 1h 30 minutes de moto, déjeuner et reprise de la route jusqu'à trois heures trente de l'après-midi. Ensuite il y aura arrêt pour visiter, souper, pour passer la nuit sous la formule du camping sauvage. Comme matériel, signale Rolland, on ne peut pas en trainer beaucoup avec trois sacoches sur la moto: vêtements de

rechange pratiques et confortables, outils en cas de bris mécanique, sacs de couchage, matelas soufflé.

Le retour devra se faire pour le 22 mai à Sherbrooke en participant au Rallye printanier de l'Association la Fédération motos tourisme du Québec où des amis de l'Association locale du KRT l'attendront pour être à Rivière-du-Loup le 25

Pour les jeunes, une oreille attentive

Par Lyne Chassé

Souvent dans leurs relations avec les adultes, les jeunes ont de la difficulté à s'exprimer, à vivre certains problèmes et ne savent pas à qui les confier, qui aura l'oreille assez attentive pour les comprendre et les respecter dans leur recherche de ce qu'ils veulent être en s'affirmant.

Or, le comité parrains-marraines a vu le jour en janvier 1981 sous l'initiative du Centre d'action bénévole du Grand-Portage (CAB) qui obtenait une subvention et de ce fait, voyait à l'embauche d'une animatrice pour démarrer le projet.

Ce que fait ce comité, c'est de recruter des parrains-marraines, de donner de l'information, d'assurer une mise en contact avec les jeunes et d'apporter par la suite un suivi. Pour Rivière-du-Loup, les cas sont référés par le directeur de la pro-



Voici le sigle illustrant le parrainage

tection de la jeunesse ou par le Centre des services sociaux. Ces adultes en devenir ont entre 12 et 18 ans. Des problèmes qu'ils vivent peuvent être de diverse nature comme des problèmes d'adaptation, socio-affectifs, familiaux.

De l'expérience des parrains-marraines, cette dernière d'après les commentaires recueillis par le journal, est très positive. Ils en retirent autant que le jeune qui voit dans l'adulte un ami et un allié. Pour le parrain ou la marraine, nous a-t-on dit, il est enrichissant de sentir que l'on

peut aider quelqu'un sans créer une relation de dépendance. Concrètement le temps consacré au jeune peut varier: une, deux, trois fois par semaine, ils se rencontrent en partageant des activités sociales comme aller au cinéma, faire du sport ou prendre un café tout simplement pour le plaisir de bavarder.

De ce contact, les parrains-marraines affirment que cela leur a permis une prise de conscience, une réflexion sur leurs valeurs et de constater que les problèmes de la jeunesse ne sont pas si lointains de ceux de leur génération.

Zone de Rivière-du-Loup:

Des chantiers pour 15 millions \$

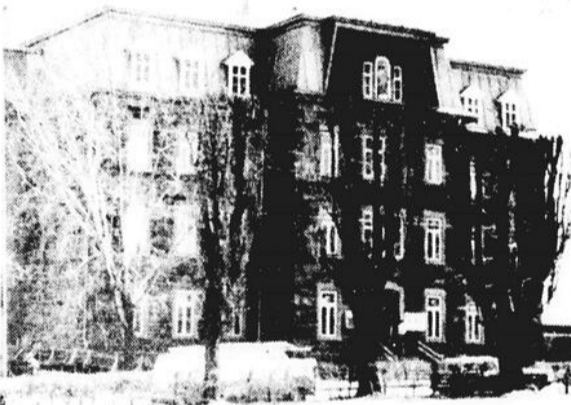
[M.R.] Dans la région de Rivière-du-Loup on dénombre des chantiers en opération ou sur le point de l'être pour un total dépassant 15 millions \$.

C'est ce qu'un relevé effectué par le St-Laurent-Echo ces jours derniers a révélé. Le secteur institutionnel et de service est le plus grand générateur d'investissements et donc de travail pour l'industrie de la construction à l'heure actuelle dans la région périphérique de Rivière-du-Loup.

En effet, les réseaux scolaires et de santé sont parmi les principaux suivis de près par

les services publics. Alors que certains sont déjà en cours d'autres seront mis en route sous peu, voici la liste des chantiers actuellement ouverts:

Le Vieux Manoir Dumont (réfection complète), 1 434 000; Couvent Bon Pasteur (Cité Rivière-du-Loup) (bibliothèque Municipale) 932 000; Hôpital St-Joseph (service alimentaire), 300 000; Hôtel-Dieu (bureaux dans l'ancienne résidence), 52 000; Ecole Roy (réfection du toit), 112 000; Bibliothèque centrale des Portages (construction), 375 000; Quai du traversier (réfection structure d'embarquement), 1 500 000; Shell (dé-



Banque Nationale (agrandissement rue Beaubien), 350 000; E-panneur libre-service rue Témiscouata), 80 000. Total: 4 785 000.

Les projets à être ouverts sous peu:

cole des Métiers (agrandissement), 4 062 245; Ecole de Cacouna (agrandissement), 2 280 000; Hydro-Québec (siège social Grand-Portage), 4 000 000. Total: 10 692 245.

Bureau d'enregistrement de St-Pascal?

Fermera, fermera pas?

[B.B.] Après avoir été joué à la fermeture pour être déménagé à Rivière-du-Loup, le Bureau du district d'enregistrement de Kamouraska à Saint-Pascal aurait maintenant des chances de demeurer ouvert à cet endroit.

C'est ce que le représentant du "Saint-Laurent-Echo" apprenait au milieu de la semaine dernière, au cours d'une conversation avec un porte-parole du cabinet du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

Cette bonne nouvelle pour les usagers du bureau de Saint-Pascal

ne serait pas étrangère à un changement d'attitude du gouvernement du Québec, qui aurait assoupli quelque peu sa position, après avoir exprimé son intention d'être inflexible et de fermer 26 des bureaux d'enregistrement existants au Québec, par mesure d'économie.

Selon notre informateur, le nombre des bureaux à être regroupés ou fermés serait maintenant réduit à vingt.

La décision révisée du ministère, pour les six autres, dont celui de Saint-Pascal, serait

la conséquence des représentations faites par la population pour garder ces bureaux ouverts.

Le volume d'activité de ces mêmes bureaux et le facteur distance, dans le cas de relocalisation, auraient également été pris en considération. Une décision finale sur le sort des 26 bureaux d'abord concernés sera prise d'ici deux semaines, le projet de loi sur la fermeture et le regroupement de bureaux d'enregistrement au Québec, devant être déposé à l'Assemblée Nationale avant la fin de mai.

HE! LES JEUNES

DES LA SEMAINE PROCHAINE, UN CONCOURS
ORGANISE EXCLUSIVEMENT POUR VOUS



éditorial



Le drame régional

La guigne s'accroche aux épargnants entraînés du KRT. Cette semaine en effet ils apprennent que le Mouvement Desjardins ne leur fera pas d'offre de fusion ou d'affiliation car le porte-feuille de prêts contient trop d'éléments douteux et qu'il aurait fallu geler leur capital sans intérêt durant près de dix ans.

Beaucoup d'espoir avait été mis sur cette offre des Caisses Populaires car comme le rappelait le président du Mouvement M. Raymond Blais, les entraînés sont bien souvent également nos membres et ils nous ont demandé de faire quelque chose pour eux. Or, après une analyse serrée suivant les mêmes critères qui sont toujours appliqués à ses Caisses Populaires, Desjardins se retire.

L'évaluation faite par ce tiers est un outil de référence très valable qui donne l'image mais surtout la valeur réelle de cette institution financière régionale. C'est un grand service qu'a rendu le groupe Desjardins aux 6 400 actionnaires de la Caisse d'entraide KRT en analysant ce dossier. Malheureusement, les résultats donnent raison aux pires prévisions du Comité de défense des droits des épargnants qui eux, n'ont jamais eu accès aux données. Qu'importe le travail a été fait et sa validité ou objectivité ne saurait être mise en doute.

Les chiffres parlent même si d'autres diront qu'on peut leur faire dire ce que l'on veut. Si aux yeux de la Fédération des Caisses d'entraide économique celle de KRT déjà se classait parmi les pires de la province avec 35% de son capital transformé en capital-action donc condamné à ne reprendre de la valeur que dans la mesure où les Sociétés d'entraide reprendront vie, aux yeux de Desjardins, cette caisse est la pire de la province. Ce n'est pas durant 57 mois mais bien durant 116 mois que les membres auraient dû accepter de geler leur capital. Il faut bien admettre que Desjardins n'ayant pas accès aux sommes consenties par le ministre Parizeau pour avantager les membres par le biais des impôts, naturellement sa proposition allait être moins alléchante. Mais n'oublions pas que partout ailleurs dans le territoire de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins le plus long délai pour dégeler le capital est de 27 mois...

De plus, la provision pour créances douteuses c'est-à-dire pour des prêts de caractère commercial ou industriel surtout qui risquent de ne pouvoir être recouverts a été grandement majorée par Desjardins. Alors que l'administration locale l'estimait très conservatrice à 750 000\$ le Mouvement Desjardins le multiplie par 6 pour le fixer à 4,5 millions \$.

L'écart entre les deux peut porter à croire que Desjardins a été sévère dans son évaluation mais on ne peut ignorer que l'amateurisme a caractérisé grandement l'administration de cette caisse dans les années précédentes. Les sociétaires et notamment les petits épargnants n'auront que deux choix le 22 mai prochain: joindre les Sociétés d'entraide qui seront des compagnies où l'avoir d'un individu sera proportionnel à son influence sur les décisions ou la liquidation pure et simple. Mais certains affirment déjà que la Société d'entraide du plan Dugal est une liquidation mieux planifiée dans certains cas.

La dizaine de jours qui reste avant cette décision démocratique des membres est cruciale. Faut-il tenter de rescapier cette entreprise en mauvaise posture financière ou chercher les liquidateurs? Une question de 35 millions \$.

Mireille Robitaille.



Un trophée pour votre hebdo

Le trophée de la presse pour 1981-82 a été attribué au journal St-Laurent-Echo par le mouvement Jeune Chambre de tout l'Est du Québec. En effet, lors du congrès qui avait lieu à Sayabec les 30 avril, 1er et 2 mai, l'exécutif de la Jeune Chambre Régionale a dévoilé le nom du média gagnant.

Le président actuel de la Jeune Chambre loupéroise M. Gaston Pelletier a expliqué que les rapports mensuels acheminés à l'instance régionale avaient fait état de l'excellente collaboration reçue de cet hebdo dans la couverture des faits et gestes de son groupe de formation au leadership.

Sur la photo, le président de la Jeune Chambre, M. Gaston Pelletier examine le trophée et la plaque reçus par la journaliste Lyne Chassé, responsable de ce dossier, il y a quelques jours.

place aux lecteurs

Un enfant aux soins intensifs

M. Leger, Ministre de l'environnement
M. Duhaime, Ministre d'énergie et ressources
Messieurs les ministres,

A l'automne 1981 notre petite fille de deux ans est transférée d'urgence au CHUL de Québec souffrant d'un syndrome urémique hémolytique. Nous apprenons que c'est le troisième cas depuis environ trois mois en provenance de Rivière-du-Loup. Un quatrième cas sera transféré un mois plus tard, ce que le spécialiste qui les soigne trouve anormal. En faisant des recherches nous nous apercevons que tous les cas sont assez rapprochés de l'aéroport (le plus éloigné est à environ quatre milles). Cette maladie dont la cause est inconnue serait due à un problème environnemental.

Nous voudrions vous faire part de l'inquiétude grandissante de plusieurs personnes fa-

ces à l'arrosage contre la tordeuse de l'épinette, arrosage qui cette année sera encore plus important. Nous demeurons à proximité de l'aéroport de Rivière-du-Loup qui est un centre d'arrosage. Depuis trois ans des déversements accidentels ont eu lieu: un avion défectueux décharge à deux champs de Notre-Dame du Portage, un autre s'écrase en bout de piste et l'an passé nous avons vu un avion se vider de son contenu à deux champs de chez-nous alors que nous étions dans notre jardin. Est-ce que c'était volontaire ou accidentel? A vos bureaux on nous dit qu'aucun arrosage n'a eu lieu près de chez-nous. Que contenait cet avion? Vivant dans un milieu assez sain, on ne peut éviter de faire un rapprochement entre la maladie de ces enfants et ces déversements accidentels.

D'après vos ministres,

l'arrosage n'y serait pour rien. Mais comment se fier à vos études? Le DDT a été utilisé pendant de nombreuses années avant d'être déclaré très nocif et interdit. Des études avaient été faites sur la MIUF; on ne sait que lorsqu'il est trop tard la valeur réelle de telles études. On ne peut que se demander si dans quelques années il en sera de même pour les produits employés présentement. Plusieurs experts en environnement ont une thèse contraire à la vôtre sur l'efficacité de tels arrosages et sur les effets sur la population. Ces arrosages tuent aussi les insectes qui pourraient naturellement éliminer la tordeuse. Laisser faire la nature serait peut-être plus efficace, coûterait moins cher et serait moins dangereux pour les populations environnantes.

On nous avait promis des audiences publiques. Nous sommes

au début de mai et les dates et lieux des audiences ne sont pas encore connus alors que l'on sait très bien que l'arrosage commence à la fin de mai. Tentez-vous d'apaiser les gens en essayant de faire croire que leur opinion a de la valeur? Que vaudront ces audiences si l'arrosage a déjà été fait quand elles auront lieu? Nous nous rendons bien compte que votre façon de procéder est déjà planifiée et que quoi qu'il se produise aux audiences, rien ne sera changé.

Nous avons aussi été stupéfiés d'apprendre que le Ministère de l'environnement n'est pas concerné par les déversements accidentels. Une entente a été faite avec le Ministère énergie et ressources: lors de déversements accidentels ce ministère fait ses propres études. En quoi consistent ces études? Demeurant à proximité de l'aéroport nous n'en

avons jamais entendu parler. De plus, à quoi sert le Ministère de l'environnement si quand on aurait le plus besoin de ses ressources, il se décharge de ses responsabilités? Où est la logique d'un gouvernement qui se bat contre les pluies acides et qui vient nous arroser de pluies chimiques?

Pour finir, il ne nous reste qu'à retourner tranquillement s'asseoir à la maison en espérant qu'il n'y aura pas de déversements accidents, que les études sont fiables et les produits inoffensifs, ce qui nous laisse sceptiques et inquiets. Passer six jours aux soins intensifs avec un enfant qu'on est pas sûr de pouvoir sauver ne s'oublie pas si facilement, surtout quand on n'a aucune réponse à nos questions.

Bien à vous,
Anne Réhel, Paul Pelletier
Chemin du Lac Notre-Dame du Portage

Le St-Laurent-Echo

16 du Domaine
Rivière du Loup
G5R 4C3
862 1774

Directeur Georges Fraser	Rédactrice en chef Mireille Robitaille	Tirage et distribution Hugues Bérubé
Dépt. comptabilité Henri Lévesque	Journalistes Beauvais Bérubé Lyne Chassé	Abonnement 862-1774
Coordonnateur de la publicité Marthe Paré	Sports Jean Larouche Roland Marquis	Tombée de la publicité Jeudi, 17 heures
Publicitaires Pierre Lévesque Magella Fluet Maurice Paré	Responsables des pages sportives Gilles Lebel Chef d'atelier Gaëtan Roussel	Tombée des nouvelles (Pour communiqués) Vendredi, 12 heures

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de la direction.
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 0758

Dans Rivière-du-Loup, la livraison de votre journal se fait par camelots.
A la pièce 0.40¢
Abonnement 1 an: \$17.50
Autres pays: \$60.00

Composé et monté aux Ateliers du St-Laurent Echo.

Desjardins classe la Caisse d'Entraide Economique KRT au DERNIER RANG

Par Mireille Robitaille

Aux yeux du Mouvement coopératif Desjardins, la Caisse d'entraide économique KRT se classe au dernier rang en raison d'un portefeuille de prêts comprenant trop d'éléments douteux.

C'est ce que nous expliquait le président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, M. Jean-Marie Ouellet lors d'un entretien téléphonique. En effet, si elle avait fait une offre de fusion ou d'affiliation à la Caisse KRT, elle aurait dû exiger des 6,400 sociétaires qu'ils gèlent leur capital durant 116 mois soit près de dix ans et ce, sans intérêt. "On ne peut faire d'offre ça ne serait pas avantageux pour les sociétaires" a poursuivi M. Ouellet.

"Nous ne sommes pas prêts à supporter une période semblable à l'égard des gens de l'Entraide. Au début les gens auraient été contents mais on oublie vite, et au bout de quelques années on nous aurait blâmé, les gens auraient exigé de toucher leur capital.

Soulignons que de toutes les Caisses d'entraide économique de la province, celle de KRT est celle qui aurait vu le capital de ses membres gelé durant la plus longue période suivant l'analyse faite par le groupe Desjardins. Soulignons que la provision pour créances douteuses estimée "très conservatrice" par le comptable-vérificateur externe de la caisse M. Noël Madore avait été établie par l'administration locale à



M. Jean-Marie Ouellet

"Nous avons fait une analyse très serrée, a ajouté M. Ouellet, car il



M. Conrad Gosselin

750 000\$. Or, Desjardins après analyse du portefeuille de prêts l'évaluait à 4,5 millions \$.

faut prévoir des pertes. La Caisse KRT, je crois que c'est la pire", a poursuivi le président Ouellet. Dans le territoire de sa Fédération, M. Ouellet relève que la plus longue période de gel est de 27 mois, toutes les autres Caisses d'entraide d'ailleurs ont reçu des offres de fusion ou d'affiliation du Mouvement Desjardins.

Interrogé sur l'avenir d'une institution financière offrant un tel portrait M. Ouellet a ajouté "je crois qu'il ne reste plus qu'à liquider, on est rendu au bout du rouleau". Quant aux raisons qui peuvent entraîner une Caisse dans une telle posture M. Ouellet a opiné que l'analyse de prêts n'avait probablement pas été faite aussi objectivement qu'elle aurait dû et qu'on

aura agi avec imprudence". Par ailleurs, il s'est refusé à faire quelque recommandation que ce soit aux 6400 sociétaires en regard du vote du 22 mai prochain. Rappelons que ce jour là les membres se prononceront par vote sur leur choix entre le plan Dugal et la liquidation et que ce vote sera effectué suivant les mêmes principes qu'une élection générale.

Dugal invite

Malgré l'estimé produit par le groupe Desjardins le groupe Dugal maintient toujours l'invitation à la Caisse KRT de rejoindre les rangs des Sociétés d'entraide. C'est ce qu'a annoncé un porte-parole autorisé de la Fédération d'Alma la semaine dernière. "On veut garder cette insti-



M. Richard Marquis.

tution qui a rendu dans le passé de grands services. Avec la nouvelle structure de Société d'entraide elles ont la chance de redevenir ce qu'elles étaient avant". Rappelons que suivant le plan Dugal 35% du capital social sera transformé en capital-action et 65% en capital de transformation avec une période

de gel de 57 mois pour le cas de KRT.

Les réactions

Le nouveau président de la Caisse d'entraide, M. Jean Léon Marquis s'est montré très prudent la semaine dernière puisque les documents de l'offre Desjardins n'étaient pas encore parvenus aux administrateurs. Il a tenu à rappeler qu'il s'agit d'un estimé fait dans l'optique du Mouvement Desjardins donc d'une rentabilité à court et moyen terme alors que ce groupe n'a pas accès aux sommes mises en disponibilité par le ministre Parizeau au groupe Dugal au point de vue des impôts. Selon lui, l'analyse de Desjardins fournira de bonnes indications quant à la santé du portefeuille de prêts de la Caisse. De nombreuses réunions de l'exécutif de la Caisse ont eu lieu la semaine dernière pour suivre la situation. Des positions devraient être annoncées au cours de cette semaine.

Le président du Comité de défense des droits des épargnants

M. Richard Marquis a admis que les chiffres de Desjardins "confirment nos doutes sur la situation financière de la Caisse". A la suite de la révélation de ces chiffres, le comité a adressé un blâme public aux ex-conseillers pour avoir tenu les membres et la population dans l'ignorance complète en fournissant des informations fausses sur la situation financière de la Caisse alors qu'eux la connaissaient, a poursuivi M. Marquis.

Quant à M. Conrad



M. Jean Léon Marquis

Gosselin qui depuis trois ans au moins observait d'un oeil critique l'administration de sa caisse il s'est un peu étonné par les chiffres enfin portés à grand jour. Il a tenu à souligner que les sociétaires ont droit à recours contre les administrateurs de l'institution suivant la loi des Caisses d'épargne et de crédit. Le comité de protection des droits des épargnants étudiera au cours des prochains jours la nature de son implication, a-t-il conclu.

Le Festival du HOMARD

"Un super-spécial (pour une durée limitée)

- Le 1er \$8.95
- Le 2e \$6.00
- Le 3e \$5.50



- INCLUT
- Riz et beurre à l'ail
 - La salade César
 - Le breuvage



OFFRE VALIDE

- Pour les groupes sur réservations (le jour limite est le lundi midi)
- Sur le dîner bourguignon.



motel Levesque INC

Restaurant La Terrasse

Pour vos réservations: 862-2790

Le Centre d'action bénévole du Grand-Portage

Survie encouragée

[L.C.] - Comme souhaité et voulu, le brunch que tenait le Centre d'action bénévole du Grand-Portage [CAB] dimanche le 2 mai, a été une activité à succès de financement et de soutien face aux structures du Centre.

C'est ce qui ressort des commentaires recueillis de la part des principaux organisateurs.

Ainsi, quelque 120 cartes ont été vendues sur un objectif de 100 et 107 personnes se sont présentées au brunch où on y retrouvait des représentants des caisses, banques, professeurs, travailleurs, directeurs d'institutions, représentants d'organismes de la ville et de clubs sociaux.

Selon la présidente du conseil d'administration du Centre, Mme Anne Gaudreault, le profit de 600\$ amassé permettra de financer les activités reliées au soutien et à la

coordination de nouveaux groupes bénévoles ou de groupes bénévoles existants. Rappelons que le Centre d'action bénévole a dû suspendre la majorité de ses services faute de subvention suffisante. Or, précise Mme Gaudreault, les groupes en place ont maintenu dans la majorité des cas les activités déjà présentes et ont même organisé des manifestations durant la semaine du bénévolat (semaine du 18 avril) soit notamment au Témiscouata, des Trois-Pistoles et Trois-Pistoles.

Soulignons de plus que le CAB a jusqu'au 30 mai pour présenter sa demande de subvention au conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) et que l'actuel conseil d'administration a décidé de poursuivre jusqu'en août son mandat qui devait se terminer en juin et ce, pour assurer une permanence en attendant la reprise des activités du centre prévues vraisemblablement pour septembre.

A l'École des Métiers, 108 finissants fêtés



[L.C.] 108 étudiants en cours d'alimentation, cuisine, pâtisserie et service de table ont terminé leurs études à l'École des Métiers pour l'année 1982. Vendredi, le 7 mai avait lieu un banquet en leur honneur. Professeurs, directeurs, invités de marque et parents ont fêté comme il se doit cet événement. A remarquer qu'une dizaine de bourses en argent et prix ont été offerts notamment par l'Association des Hôteliers du Québec et les Formateurs de l'École des Métiers. Sur la présente photo, dans l'ordre habituel, nous retrouvons première rangée, M. Roger Bérubé, professeur en pâtisserie, M. André Thériault, représentant de la

Commission Scolaire régionale du Grand-Portage, M. Georges Michaud, chef de groupe en alimentation, Lise Michaud, récipiendaire (pâtisserie), Johanne Bourgoin, récipiendaire (service de table), Liette Soucy, récipiendaire (cuisine), Jean Trem-

blay, chef à l'Hôtel Saint-Louis, Pauline Ouellet, récipiendaire (cuisine), M. Rosaire Boucher, directeur de l'école, M. Claude DeFoy, donateur et représentant de l'Association des Hôteliers; deuxième rangée, M.

M. Gérard Beaulieu, professeur en alimentation, M. Jacques Boucher, donateur (magasin Coop), M. Yvan Breton, professeur en pâtisserie, M. Mario Morin, professeur en cuisine, M. Claude Lapointe, directeur-adjoint à l'entretien, M. Damase Chicoine, directeur-adjoint à la vie pédagogique, M. Benoît Pelletier, donateur (Sports Experts) et Francis Larrière, récipiendaire (cuisine). N'apparaissent pas sur la photo, Benoît Poliquin, récipiendaire (cuisine), Linda Filion, récipiendaire (service de table) et Chantal Roussel, récipiendaire (service de table). A noter que les étudiants ont souligné la fête des Mères en leur présentant des oeilletts et un gâteau.

place aux lecteurs

Les arrosages contre la tordeuse: constat d'échec dans la région du Bas Saint-Laurent

Récemment, les médias se sont époumonés sur les ravages de la tordeuse des bour-

geons, suite à des interventions des groupes forestiers, des municipalités régionales

de comté, etc...

Ce qu'on en dit aujourd'hui et même dans les milieux officiels du Ministère de l'énergie et des ressources du Québec: "C'est que la forêt de la région 01 est en grand danger et que des programmes de plantation, de reboisement, de récupération de la matière ligneuse, etc...s'imposent."

Toutefois, ce qu'on a oublié de mentionner, c'est l'échec des arrosages chimiques dans le contrôle de l'épidémie de l'insecte ravageur et ce, depuis dix ans dans notre région.

Et pour l'été 1982, on nous trouvera encore de bonnes raisons pour prétexter des arrosages de contrôle...Qui contrôle quoi au juste?

Et c'est là le problème fondamental, c'est-à-dire le manque dans les recherches, la connaissance et l'étude d'un point de vue écologique en cette matière.

Il semble en effet que l'on se soit trop longtemps attardé dans la recherche de produits de contrôle contre la tordeuse et négligé la recherche sur les effets réels de ces produits en relation

avec la dynamique propre des populations de tordeuse et notamment en ce qui concerne la relation prédateur-proie en milieu naturel libre de tout agent de contrôle artificiel; on voulait des arrosages, demandez et vous recevrez, comme disait un autre.

Finalement, la recherche devrait être réorientée, ce qui pourrait se faire à court terme, puisqu'il semble qu'il n'y aura plus rien à arroser bientôt dans la région.

Marc Dubé
Conseil régional de l'environnement de l'est du Québec.

NOUVELLE ÉMISSION

Ville de Rimouski

17%

3 à 5 ans
Intérêts semi-annuel

pour plus d'information communiquez avec

LEVESQUE, BEAUBIEN INC.

110 Lafontaine Rivière-du-Loup

862-9341

New Richmond: 392-5322

Assurance...

Éliminez l'inquiétude!



Protégez vous de tous les risques de la conduite automobile. Les coûts de réparation sont de plus en plus élevés... Une bonne assurance automobile c'est un investissement sûr.

**La Société d'Assurance Mutuelle
contre l'incendie
du comté de Rivière-du-Loup**

SIÈGE SOCIAL
135 St-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte 898-2311
ROLAND OUELLET, sec.-gér.

JEAN RIOUX
L'Isle-Verte
898-6350

LUCIEN GAGNON
Saint-Patrice
862-6814

RENAUD DIONNE
Cocouba
862-7805

Le chœur Saint-Louis 20 ans

L'année dernière à la suite du concert de 1981 j'écrivais un article démontrant mon admiration devant le travail accompli par le Chœur au moment de ce concert et avant. J'avais dit à ce moment-là, qu'allez-vous nous faire pour le 20ième anniversaire en 1982? Bien voilà nous avons eu la réponse.

J'ai assisté au spectacle de dimanche soir alors que le Centre Culturel était comble pour un deuxième soir. Vous l'avez signalé d'une façon mirobolante votre 20ième et ça sur toute la ligne.

Le chant a été vraiment réussi et il faut dire que les fausses notes n'ont pas été nombreuses. La musique cette année ne pouvait pas être mieux interprétée: Bravo encore là. Le responsable des décors qui se prénomme Yvon et ses aides ont réalisé un travail qui a sûrement demandé des heures et des heures de bénévolat sans compter la fatigue, car ce n'est pas trop dire qu'il s'agissait là d'un chef-

d'oeuvre. Il y aurait bien des gens à nommer mais comme je ne les connais pas tous je ne peux le faire ici, mais leur effort à chacun a vraiment contribué à faire de ce spectacle anniversaire un magnifique succès. Et il ne faut pas oublier que c'est du "local" et non pas de "l'étranger" et les loupériens ont bien répondu à leurs concitoyens lesquels se donnaient la peine pour bien réussir leur spectacle.

Et il ne faut surtout pas oublier le maître de tout, notre fameux Denis Chouinard, ce travailleur "malade" de musique et c'est peu dire. Tu as fait de ce concert une réussite et tu voulais le souligner ton 20ième et tu l'as totalement réalisé.

Félicitations à tous et merci pour ce que vous nous apportez.

Un admirateur de toujours.
Marcel Landry (J.)
28 rue Delage
C.P. 132
Rivière-du-Loup.
G5R 3Y7
NAS 205-027-915

Nomination

**Le Groupe de
Distillateurs Adams
Ltee
M. Jean-Eudes
Duchesne**



M. Gerry McNeil, directeur du service des ventes pour le Québec du Groupe de Distillateurs Adams Ltee, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean-Eudes Duchesne au poste de représentant pour les régions de la Gaspésie et de la Côte Nord. Le Groupe de Distillateurs Adams Ltee commercialise des produits de réputation internationale tels que le gin London Dry Gordon's, le scotch Chivas Regal, les rhums Myer's, Tropicana et Planter's Punch, les vodkas Gordon's et Crown Russe, les whiskies canadiens Antique et Three Star, les brandies Paul Masson et Mont-Blanc ainsi que toutes les liqueurs Leroux et le Vandermint.

Les certificats de **DEPOT GARANTI** du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt **SUPÉRIEUR**

Intérêts versés annuellement. Période de 3 ans. Dépôt minimum 500\$.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GENERAL
Rimouski:
12, Saint-Germain est. G5L 7E 1
Téléphonez-nous sans frais
1-800-252-0869

Intégration des services de l'assurance et des produits de la Québec.

Le traversier lance un appel de détresse



Par Mireille Robitaille.

Tous les éléments se conjuguent pour compromettre à la fois la durée, la fréquence et même le service de traversier entre Rivière-du-Loup et St-Siméon. Un grand appel de détresse a été lancé pour le sauver.

C'est le sens qu'il faut donner à la conférence de presse convoquée de toute urgence par les Chambres de Commerce locale de Rivière-du-Loup, Régionale du Grand-Portage, l'Association touristique régionale du Bas St-Laurent et la Corporation de promotion industrielle de la région de Rivière-du-Loup, vendredi dernier.

Selon ces intervenants qui veulent regrouper dans les jours qui viennent toutes les personnes affectées par cette situation, le cas est très dangereux, "le tapis risque de nous glisser sous les pieds à tout instant", affirmait M. Richard Michaud de l'Association touristique régionale.

moins d'un mois de la reprise du service (15 juin), le contrat entre la compagnie et le Gouvernement n'est toujours pas signé, le traversier appartient



M. André Plourde.

maintenant à de nouveaux intérêts soit la compagnie Newfoundland Shipping, la rampe mobile temporaire qui devra être mise en place au quai loupéri-vois n'a jamais mise à l'épreuve ailleurs auparavant et le gouvernement provincial songerait à retirer son navire le MV Radisson de la circulation.

la situation avait été étalé plus tôt dans la semaine lors du dîner annuel de la compagnie de la Traverse Rivière-du-Loup-St-Siméon avec des représentants de la compagnie Clarke maintenant propriété de la compagnie terreneuvienne Newfoundland Shipping.

Rappelons que la période de service sera très écourtée cette année en raison des travaux de réparation effectués d'urgence au quai loupéri-vois par le gouvernement fédéral et ce, pour un montant de 1,5 million \$. Les usagers n'y auront accès que du 15 juin au



L'aspect critique de M. André Joncas



M. Bertrand Lévesque

début de septembre contrairement aux années précédentes où la liaison inter-rives s'effectuait d'avril à janvier.

De plus, la rampe mobile qui remplacerait la plate-forme de chargement serait une barge dont on ne sait si elle pourra accueillir les nombreux autobus et les camions-remorques qui l'empruntent habituellement. Sinon l'impact sera très grave sur le tourisme et l'hôtellerie ont ajouté MM. Richard Michaud et Bertrand Lévesque.

Devant l'absence de

contrat liant le nouveau propriétaire du traversier à la Société des Traversiers du Québec, les 4 organismes craignent que la compagnie terreneuvienne ne rapatrie ce navire ailleurs laissant la Côte Nord et la Côte du Sud dans l'isolement.

Des questions

Le questionnaire expédié cet hiver aux grands décideurs de ce dossier n'a été que partiellement répondu, a informé le commissaire industriel André Joncas. "Les réponses que nous avons obtenues n'ont fait que renforcer les inquiétudes qui avaient motivé notre démarche", a déclaré M. André Plourde.

Se regrouper

Devant les courts délais et l'imprécision des réponses produites par les instances provinciales, fédérales ainsi que par la compagnie opératrice du service, les organismes ont décidé de convoquer tous les intervenants socio-économi-



M. Richard Michaud.

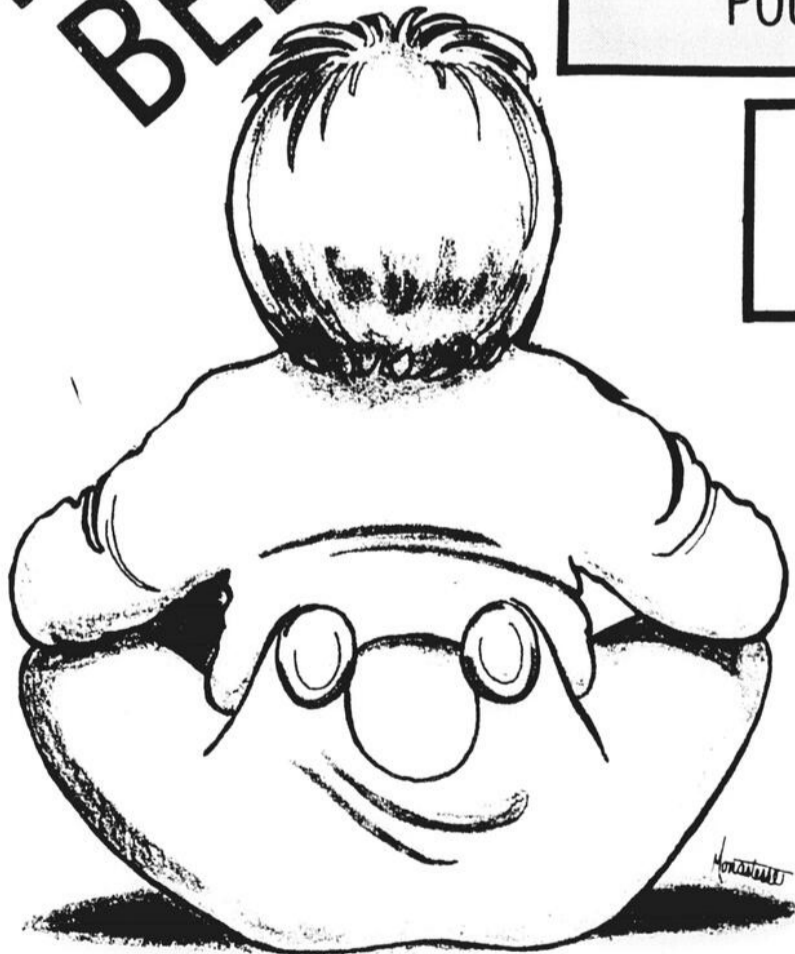
ques tant de la rive nord que de la rive sud.

C'est donc dire que le 12 mai, les représentants du tourisme, de l'industrie, du commerce etc...se réuniront à Rivière-du-Loup pour faire le point et dégager les recommandations qui s'imposent, ont annoncé les quatre organismes.

Par la suite soit le 17 mai ce sont les députés provinciaux et fédéraux de Charlevoix et de Rivière-du-Loup qui recevront les délégués des intervenants de la région qui leur demanderont les actions et décisions qui s'imposent.



POUR
BEBÉ



SALOPETTES
ET SALOPETTES KNICKERS

RABAIS DE

40%

ENSEMBLES PRINTEMPS
POUR BEBE

30%

GILETS COTON OUATE

20%

LOT DE
PANTALONS
DE TOILE

10.00
et 12.00

10% SUR TOUTE LA MARCHANDISE
EN MAGASIN NON REDUITE

PALAIS
DES ENFANTS ENR.

267, rue Lafontaine,

Rivière-du-Loup



centre-ville
lafontaine
rivière-du-loup

Zonage agricole approuvé à St-Louis du Ha! Ha!

Le Conseil des ministres a approuvé le plan de la zone agricole permanente de la paroisse de Saint-Louis du Ha! Ha!, dans le comté de Kamouraska-Témiscouata.

La nouvelle a été confirmée récemment par le député du comté à l'Assemblée Nationale, M. Léonard Lévesque.

En vertu de l'entente

intervenue entre la municipalité et la Commission de protection du territoire agricole, la superficie de la zone agricole est de 6,569 hectares, soit 55 pour cent de la superficie totale de la municipalité, qui est de 11,931 hectares.

Ce plan de la zone agricole entrera en vigueur au moment de sa publication dans une prochaine édition de la Gazette officielle.

Gagnants à la VENTE 25e anniversaire

Ernest & Paul Itée

DU 4 MAI AU 7 MAI 1982

MARDI LE 4 MAI 1982

M. Jean Soucy, 156 Fraserville, Rivière-du-Loup
Mme Danielle Lagacé, 33 rang 2 ouest, Trois-Pistoles
Mme Huguette Roussel, C.P. 702 Edmundston, N.B.
Mme Thérèse Lévesque, 5 rue St-Paul, Rivière-du-Loup

MERCREDI LE 5 MAI 1982

M. Bernard Plourde, 5 Anse au Persil, Rivière-du-Loup
M. P.H. Tremblay, 11 rue Morin, Cabano
Mme J.-D'Arc Lepage, Cacouna
Mme Suzanne Gosselin, St-Pascal, Kamouraska

JEUDI LE 6 MAI 1982

Mme Simone Leveque, 20 rue Bellevue, Rivière-du-Loup
Mme Jean Boucher, St-Epiphanie
Mme Marielle Pettigrew, St-Hubert
Mme Suzanne Dubé, 352 rue Raymond, Rivière-du-Loup

VENDREDI LE 7 MAI 1982

Mme Louise Robichaud, Sully
M. Paul Grand Maison, 31 Verbois, Rivière-du-Loup
Mme Denise Fraser, Isle-Verte, Rivière-du-Loup
Mme Blanche Morin, 218 Des Chênes, Rivière-du-Loup

Plus de \$25,000.00 en prix pour 50 gagnants.

La revalorisation des terres:

Priorité de Mobilisation

[B.B.] - La remise en valeur des terres agricoles sous-exploitées sera la priorité de Mobilisation durant sa prochaine année d'activités.

Ainsi en ont décidé la quarantaine de membres de ce mouvement d'action populaire de développement du Kamouraska, réunie en assemblée générale, dimanche après-midi, le 2 mai, à Saint-Pascal.

Les participants à la réunion qui venaient de sept localités de Kamouraska-Est, plus précisément Saint-Pascal, Sainte-Hélène, Saint-Gabriel, Saint-Bruno, Saint-Joseph, Saint-Germain et Kamouraska, ont en outre

exprimé la volonté de voir l'organisme communiquer avec les propriétaires intéressés à vendre ou louer des lots de terre pour en obtenir des renseignements sur la superficie et les prix de vente ou de location. L'assemblée générale a aussi fait connaître son désir de voir Mobilisation appuyer l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) dans ses démarches pour obtenir le maintien des octrois en agriculture.

Les autres orientations d'action pour l'année 1982-83, soumises à l'approbation des participants à l'assemblée ont été endossées par l'assemblée générale, après cer-

taines modifications.

Mandats nombreux

C'est ainsi que Mobilisation sollicitera de la Municipalité régionale de comté de Kamouraska, l'autorisation de participer à la mise en application du

voque une rencontre du ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, avec des représentants du syndicat, les dirigeants de l'entreprise, les députés, et les autres organismes régionaux et intéressés, en vue de pro-

à des groupements et entreprises du Kamouraska, soit maintenue malgré les restrictions budgétaires gouvernementales, notamment pour ce qui est de l'information-référence et l'appui face aux programmes gouvernementaux d'aide.



Sur la photo, prise durant l'assemblée, on voit, de gauche à droite, Alain Soucy, secrétaire-trésorier, Gilles Cyr, président de Mobilisation et Marc Côté, agent de développement agricole.

Nous tenons à nous excuser auprès de nos clients et amis des inconvénients causés par notre fermeture temporaire.



Notre réouverture est pour très bientôt

Surveillez les médias d'information pour plus de détails.

Restaurant Lucerne

Philippe et Jacqueline Roger, props.
183 Fraser, Rivière-du-Loup
862-4060.

schéma d'aménagement, sur lequel le mouvement populaire devra au préalable avoir été consulté. Mobilisation demandera aussi à la M.R.C. d'être représentée aux assemblées régionales du Conseil régional de comté. Mobilisation devra aussi attirer l'attention des dirigeants de la M.R.C. sur l'importance du secteur agricole dans Kamouraska et la nécessité de définir la place attribuée aux activités agricoles dans le comté de Kamouraska.

Au cours des prochaines semaines, Mobilisation devra continuer à recruter des appuis aux démarches des dirigeants de la Tannerie Canadienne, pour rétablir la structure financière de cette entreprise, sous réserve que les employés de la tannerie aient obtenu l'éligibilité à l'assurance-chômage et aient vu leur convention de travail signée par l'employeur.

Mobilisation verra également à faire en sorte qu'Action-Chômage Kamouraska con-

voquer un déblocage rapide du dossier de la Tannerie Canadienne.

L'organisme d'action populaire de développement verra en outre à ce que la Corporation de Développement des Ressources du Kamouraska agisse en vue d'enrayer la pollution causée par les opérations de la Tannerie Canadienne. Une fois réglé le cas de cette dernière industrie, Mobilisation pourra s'employer à promouvoir la reprise des activités d'autres entreprises du milieu fermées depuis un an.

L'assemblée générale a approuvé la suggestion à l'effet que Mobilisation prête certaines ressources au Comité de concertation chargé de réaliser un colloque sur le développement du Kamouraska, à l'automne de 1982.

Deux autres mandats sont venus de l'assistance. Le premier, à savoir que Mobilisation demande au gouvernement que l'aide technique spécialisée que l'organisme fournit

Enfin, Mobilisation devra agir pour obtenir que soit réalisé un projet distinct visant à procéder à un inventaire des bâtiments industriels et commerciaux de la région actuellement non-utilisés et à l'établissement des possibilités de réembauche des employés qui y travaillaient, sans oublier la main-d'oeuvre expérimentée et âgée de plus de 40 ans.

Au début de l'assemblée, présidée par le président sortant, M. Gilles Cyr, le maire de la ville de Saint-Pascal, M. Ernest Ouellet a félicité Mobilisation pour son travail au cours de 1980-81 et s'est dit heureux de voir le mandat d'opération de l'organisme renouvelé et sa subvention d'opération accrue. L'assemblée a approuvé le rapport d'activités de Mobilisation et son bilan financier excédentaire.

L'assemblée s'est terminée par l'élection d'un nouveau comité exécutif et des membres du Conseil de surveillance des finances de Mobilisation.

Centre Commercial Rivière-du-Loup

Bld Thériault, Rivière-du-Loup

SURVEILLEZ NOS PROCHAINES ACTIVITES

C'est beau, c'est grand, c'est avant tout pour vous.

Le CLSC Les Aboiteaux adopte son budget

Le budget de dépenses du Centre local de services communautaires (CLSC) Les Aboiteaux s'élèvera à 974,593\$ pour l'exercice financier 1982-83.

Quant aux revenus anticipés durant cette période, ils sont du même ordre et proviennent essentiellement des subventions du ministère des Affaires sociales.

C'est au cours de la séance régulière du 21 avril, du conseil d'administration du CLSC Les Aboiteaux que ce budget a été adopté.

Une somme de 739,788\$ sera affectée à la rémunération du personnel, soit 76 pour cent des dépenses, le reste se partageant entre les avantages sociaux, 731,115\$, soit 8 pour cent, et les frais d'administration, 161,690\$, 17 pour cent.

Les diverses formes d'appui que le CLSC rend disponibles à la population requièrent 79 pour cent du budget total, alors que les autres 21 pour cent sont affectés à la gestion de l'établissement. Ce sont les activités de maintien à domicile qui reçoivent la plus grande part du budget d'activités avec 44 pour cent, dont 23 pour cent aux soins infirmiers et 21 pour cent à l'aide à domicile. Viennent ensuite les interventions préventives dans le domaine de la santé avec 30 pour cent, les services sociaux de première ligne, 15 pour cent, et l'action communautaire, 11 pour cent.

Points de services

La majorité des dépenses reliées aux interventions du CLSC sera effectuée dans la région du point de services à Rivière-du-Loup avec 62 pour cent, soit 449,090\$. Dans le secteur de St-Pascal, une somme de 243,433\$ sera utilisée pour soutenir les efforts des citoyens et citoyennes qui veulent maintenir et améliorer leur santé et leur qualité de vie.

Enfin, le CLSC Les Aboiteaux sera présent dans la zone de La Pocatière en offrant une aide à domicile aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux malades chroniques et aux familles en difficulté: 43,749\$ seront consentis à ce centre d'activités.



Survolez les vignobles allemands... dans les succursales de la S.A.Q. Du 6 au 22 mai

Venez faire connaissance avec les grandes régions vinicoles allemandes comme la Mosel-Saar-Ruwer, le Rheinhessen et le Rheingau. Dans une ambiance unique, vous pourrez vous renseigner sur la vaste gamme de produits venant de ces régions.

Jusqu'au 22 mai, découvrez les vignobles allemands pendant le Festivin.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois

Politique d'embauche aux Postes

[M.R.] - La politique d'embauche de la nouvelle Société des Postes a été questionnée par la Chambre de Commerce régionale du Grand-Portage qui craint une discrimination entre les résidents de la ville de Rivière-du-Loup et ceux de la périphérie.

C'est ce que soulève une lettre expédiée par

le président André Plourde au nouveau directeur de la Société M. Michael Warren le 14 avril dernier. La Régionale expose les faits qui lui ont été rapportés par des candidats qui se sont vu refuser les deux emplois ouverts au bureau de poste de Rivière-du-Loup en raison de leur lieu de résidence autre que la ville de Rivière-du-Loup.

Or, souligne la lettre du président Plourde, ces gens sont tous également des payeurs de taxes à l'endroit d'Ottawa. Les motifs de cette décision ont été demandés à M. Warren.

Interrogé à ce sujet le nouveau maître de poste de Rivière-du-Loup, M. Claude Robitaille a expliqué que cette procédure est ap-

pliquée partout depuis longtemps c'est-à-dire que les emplois disponibles dans une communauté sont remplis prioritairement par les résidents de cette localité. Il s'agit de deux emplois de commis unilingue français qui ont été comblés depuis l'affichage des postes en février dernier par deux personnes résidant à Rivière-du-Loup, a-t-il conclu.

4-SAISONS INNOVE..... ENCORE!

En plus de son fameux sigle qui vous garantit de rouler sans problème.



4-SAISONS vous offre de vous renseigner d'une façon moderne sur ses voitures d'occasion pendant les prochaines semaines.

En effet, à chaque soir, juste avant les nouvelles de 10h30, aux postes de télévision CIMT-TV et CKRT-TV, vous pourrez voir nos spéciaux.

Une émission pour vous renseigner et vous démontrer que chez



101, Boul. Cartier Rivière-du-Loup 862-6324

ON INNOVE.....ENCORE

Comme vacances pour votre jeune, le Camp Vive La Joie



Dans l'ordre habituel, le président du Club Richelieu, M. Charles Casgrain, le président de la corporation à but non lucratif du Camp Vive La Joie et directeur du Club Richelieu, M. René Lagacé et M. Denis Lévesque, directeur du Camp Vive La Joie.

Par Lyne Chassé

Le Camp Vive La Joie en opération depuis 1964 ouvrira ses portes du 27 juin au 20 août sous le signe de la relance et du renouveau dans sa programmation par de nouvelles activités et la mise en place d'équipements neufs.

C'est ce que nous faisons savoir les responsables de cette colonie de vacances, une des moins cher à leurs dires dans l'Est du Québec, en conférence de presse, jeudi dernier.

Ainsi, selon le président de la corporation, à but non lucratif du Camp, M. René Lagacé

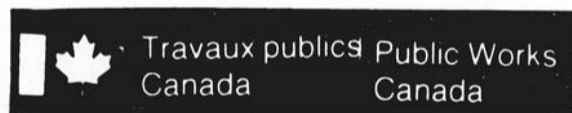
et le directeur de la colonie, M. Denis Lévesque au niveau des aménagements, de nouveaux équipements sanitaires, des aménagements de terrains, les préparations de marais écologique, la construction d'un sentier d'hébertisme et un nettoyage complet du lieu de baignade font partie du renouveau donné au camp qui accueille des jeunes de 8 à 15 ans.

Rappelons que ce camp est parrainé par le Club Richelieu qui a donné en argent depuis le début près de 75 le début près de 75 000\$ et prévoit consentir pour cette année une somme de 10 000\$. Signalons que le finan-

cement se fait principalement par l'activité Las Vegas (8 000\$ pour 1982) et par la vente de la tire (4 000\$). Aussi, du 2 au 8 mai, s'est déroulée la semaine Richelieu sous le thème "Je pose un geste Richelieu" et l'un des principaux buts de ce club est l'aide à l'enfance et à la jeunesse.

Egalement, les responsables de ce camp estiment, qu'il est important que les parents pensent à donner à leurs enfants des activités qui reflètent ce qu'ils désirent. Or, une des préoccupations de la colonie de vacances qui embauche quelque 20 personnes dont 12 animateurs est justement de penser à l'enfant et à ses besoins. De plus, a-t-on affirmé, les coûts sont très abordables pour les différents stages: inscription, 15\$ pension 5 jours, 65\$, pension 12 jours, 130\$.

Des camps offerts cet été, on note Rotation: ce camp est mixte pour les jeunes qui en sont à leurs premières expériences, (durée 5 jours); le Permanent, un camp de 12 jours pour les jeunes de 8 à 12 ans, dont l'aventure et le jeu en font l'un des plus populaires et le Coureur des bois ou l'Aventurière par ces missions impossibles et ces défis. De plus, les mouvements Scouts et Guides vont y faire leur camp annuel. En outre, d'autres organismes peuvent bénéficier des installations du Camp Vive La Joie. Pour plus de renseignements, composez 862-2967 et 862-5919 (l'été)



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration. Travaux Publics-Canada 901 Cap Diamant, chambre 266, 2ième étage Gare Maritime Champlain. Anse au Foulon. Québec. P.Q. G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise seront reçues jusqu'à 15 heures à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, (Téléphone 694-3142) sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'Offres 82Q-071P - Réparations de la rampe mobile, Trois-Pistoles, Comté Kamouraska/Rivière-du-Loup, Qué.
On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux de l'Association des Constructeurs de Québec et Rimouski, aussi au bureau du ministère à Rimouski, ainsi qu'au bureau de poste de Trois-Pistoles, Qué.

Date limite: le mercredi 19 mai 1982
Dépôt: \$50.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Le CLSC des Basques reçoit ses lettres patentes

Par Lyne Chassé

Le Centre local de services communautaires (CLSC) des Basques a reçu ses lettres patentes du Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières lui conférant ainsi légalement son autonomie administrative.

Telle est l'information reçue par communiqué de presse émis le 30 avril 1982 pour le Conseil de la Santé et des Services Sociaux (CRSSS) de la région 03 mandaté par le Ministère des Affaires sociales pour coordonner les activités reliées à la mise sur pied du nouveau CLSC autonome.

On y fait mention que le nom de l'établissement est le CLSC des Basques tel que recommandé par le comité d'action CLSC autonome suite à une consultation faite par ce dernier et le siège social est situé à Trois-Pistoles.

Egalement, des 19 noms recommandés par le comité d'action du CLSC autonome et des organismes consultés par le CRSSS pour former le conseil d'administration du CLSC, 9 ont été retenus par le ministre des Affaires sociales conformément à la loi. Les membres provisoires sont donc: Mario April, Saint-Clément, Yvon Bérubé, Trois-Pistoles, Raymond-Marie D'Amours, Trois-Pistoles, Carmen Dubé-Roy, Saint-Clément, Marie-Paul Gagné-Jean, Saint-Simon, Mathilde Leblond, Sainte-Rita, Yves Ouellet, Trois-Pistoles, Jean-Jacques Rioux, Trois-Pistoles et Louis-Philippe Rioux, Trois-Pistoles. Aussi, la première réunion des membres provisoires du conseil d'administration a eu lieu le 28 avril et des responsabilités y mentionne-t-on pour une courte période ont été confiées afin de donner le temps aux membres de se connaître à M. Jean-Jacques Rioux comme président et M. Yvon Bérubé, secrétaire. D'autre part, le président Jean-Jacques Rioux et M. Louis-Philippe Rioux, membres du conseil agiront comme porte-paroles auprès du Centre de Santé Boisbouscache.

Enfin, à cette même réunion, il a été décidé

Implication de la Jeune Chambre primée

[M.R.]—L'implication de la Jeune Chambre de Rivière-du-Loup dans des dossiers tels que le terminal méthanier, le tracé du gazoduc, la soirée d'hommage aux bénévoles et le centre d'hémodialyse a valu à cet organisme le trophée régional pour la vie économique et culturelle.

C'est ce que révélait le président M. Gaston Pelletier au retour du congrès régional qui avait lieu à Sayabec les 30 avril, 1er et 2 mai



M. Gaston Pelletier

Province de Québec-District de Kamouraska-Cour Supérieure
No. 250-05-000044-826

Caisse Populaire de St-Louis du Ha! Ha!
Demanderesse
Albert Pelletier: Défendeur.

Le 26 mai 1972 à 15.00 hrs P.M. au domicile du défendeur soit à St-Louis du Ha! Ha! Dist. Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Une pelle mécanique Poclair, modèle L6-80
Une pelle mécanique Atlas 1302 de l'année 1972

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Bernard Turgeon: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 12 mai 1982

Pour: Mes Lebel, Pelletier, Ass.
Avocats.

Province de Québec-District de Kamouraska-Cour Supérieure
No. 250-05-000075-820

Sous Ministre du Revenu du Québec: Demandeur
Contre Plaqué G. Rioux Inc.: Défendeur.

Le 26 mai 1982 à 13.00 hrs P.M. à la place d'affaires du défendeur soit sur la rue de l'Église à Notre-Dame du Lac, dist. Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Une tour COE modèle E476

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Michel Morin: Huissier, 862-9381
Rivière-du-Loup, le 12 mai 1982

Pour: Ministre du Revenu du Québec.

dernier. C'est donc dire que la Jeune Chambre locale a surclassé les 6 autres unités dispersées dans le territoire du Bas St-Laurent Gaspésie au cours de 1981-82 dans ce type de dossier. Rappelons que l'exécutif de la Régionale maintenant dirigée par Mme Denise Dionne de Rimouski compile les rapports mensuels des présidents sur le territoire pour évaluer leurs actions en vue de l'attribution de ces trophées. Lors de l'exercice 1980-81, la Jeune Chambre de Rivière-du-Loup avait obtenu à l'échelle provinciale, le trophée de la vie municipale pour la réalisation du sondage sur la perception par les contribuables du fonctionnement de l'administration municipale. Le président Pelletier a mentionné que son groupe espère pouvoir le conserver cette année.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE
VILLAGE ST-GEORGES DE CACOUNA

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUÉ:-

Le conseil municipal du Village St-Georges de Cacouna a adopté le règlement no 186 à sa session spéciale du conseil du 5 mai 1982.

Ce règlement a comme conséquence de zoner R2-2 (résidentiel multifamilial) une bande de terrain de 200 pieds nord-sud par 583,3 pieds est-ouest sur les lots 141 et 142 du cadastre du Village de Cacouna. Cedit zonage décrit ci-haut se situe à partir de 200 pieds au sud de la route 132.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité aux heures de bureau.

DONNE à Cacouna ce sixième jour de mai mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Madeleine Lévesque
Secrétaire-Trésorière.

Se rattache au compte courant

PRÊT PERSONNEL

Un coup d'pouce!

Votre besoin est clair, votre décision est prise et votre choix est fait! Maintenant que vous connaissez le modèle de votre nouvelle voiture ou encore, la marque de votre prochaine chaîne stéréophonique, il vous faut alors penser au financement!

Votre caisse populaire est en mesure d'y répondre rapidement et confidentiellement!

Bien plus, votre caisse populaire vous suggère un bon moyen de gérer vos affaires: pourquoi ne pas jumeler votre Prêt personnel à un Placement-Boni? De cette façon, tout en remboursant votre emprunt,

vous accumulez régulièrement une épargne qui diminuera d'autant votre besoin futur en crédit.

Lorsqu'il est bien géré, le crédit devient un outil financier intéressant.

À la Caisse populaire Desjardins, vous parlez d'argent avec des gens qui veillent à vos intérêts.

S'associe bien à Placement-Boni

la caisse populaire  desjardins

MONTREAL

LA GRANDE EVASION

AU COEUR DE MONTRÉAL L'HÔTEL LE SHERBOURG

vous offre un merveilleux séjour. Passez deux nuits et trois jours avec nous et découvrez la magie de Montréal.



60\$

Le Sherbourg

Notre spécial comprend:

- Une suite pour deux (deux pièces)
- Pour les enfants, sofa lit disponible sans frais
- Une consommation de bienvenue par personne
- Deux petits déjeuners complets (par personne)
- Bon de \$20.00 sur repas au restaurant DA-REMO
- Piscine intérieure et sauna
- Prix par personne, deux par chambre pour deux nuits consécutives.
- Ce spécial est valable 7 jours par semaine
Valable jusqu'au 30 avril 1983.

Demandez Annie pour votre

RÉSERVATION

Tél.: 1-(514)842-3961

(Frais d'appels interurbains acceptés)
ou contactez votre agence de voyage

- Chambres spacieuses
- Télécouleur
- Piscine intérieure, sauna
- Restaurant et salle à manger

HÔTEL

LE SHERBOURG
LE SHERBOURG
LE SHERBOURG
LE SHERBOURG

475 Sherbrooke ouest, Montréal, H3A 2L9

LE CLUB ROTARY ET LE CENTRE FRANÇOIS CHARRON

Le Club Rotary accueillait dernièrement deux conférenciers du Centre François Charron de Québec. De gauche à droite Messieurs Jerry Houtart chef du Service d'Orthèse-Prothèse, Réal Lebel président du Club Rotary, Gérard Grégoire, directeur des services administratifs. Le centre François Charron se spécialise dans les prothèses et tous les appareils destinés aux handicapés temporaires et permanents.



LE 30 MAI "LE CHOEUR ST-LOUIS CHANTE"

Le Choeur St-Louis chantera une fois de plus pour égayer les coeurs, le 30 mai 1982, à l'église de St-Arsène. Ce concert en sera un bénéfique, au profit de la Fondation Jacynthe Lévesque. Les choristes sont prêts. On attend que vous.

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION POUR LA SCLÉROSE EN PLAQUES

La campagne de l'oeillet 82-83 pour la sclérose en plaques dans le KRT est débutée depuis le 6 mai et ce jusqu'au 28 mai. Cette année, c'est la Fondation Jacynthe Lévesque qui y sera associée. A noter, l'abbé Ronald Landry sera président d'honneur de cette campagne, dont le thème est: "Donnez-nous votre chance". "Demain qui sait!"

ASSEMBLEE MENSUELLE

Les membres du Cercle de Fermières de Riv.-du-Loup sont conviés à leur assemblée mensuelle pour mercredi le 12 mai prochain à 20:00 heures à la Maison Sacré Coeur au 125 Fraser, tout en pouvant profiter de la vente de boutures de plantes, et acquitter sa cotisation.

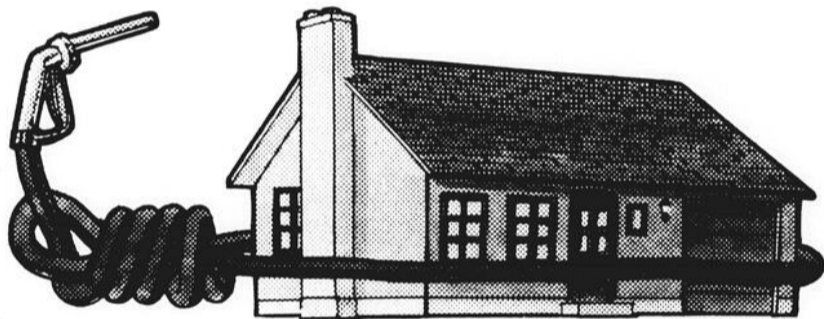
Pour renseignements
Marielle Paradis, 862-9219.

LES CHAISES

Le Musée du Bas-St-Laurent présente, du 14 mai au 13 juin, l'exposition Chaises-400 ans de changements sociaux et stylistiques. Cette exposition propose une étude de l'histoire de la chaise et de son évolution stylistique depuis quatre cents ans. Elle est offerte par le service de Diffusion du Musée des beaux-arts de Montréal.

Sortez du noeud coulant.

Abandonnez le mazout.



Abandonnez le chauffage au mazout et vous pourrez bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 800\$.

Le PROGRAMME CANADIEN DE REMPLACEMENT DU PÉTROLE (PCRP), une initiative du gouvernement canadien, accorde des subventions imposables qui vous libéreront de 50% des frais de conversion de votre système de chauffage. La subvention maximale est de 800\$ pour les résidences unifamiliales et de 1 000 à 5 500\$ pour les immeubles à logements multiples. Ces subventions sont aussi accordées aux locataires s'ils voient eux-mêmes à effectuer la conversion.

Agissez dès maintenant! Des choix s'offrent à vous.

Ne faites pas votre choix à l'aveuglette. Qu'il soit conforme à votre situation particulière.

Le gaz naturel est déjà disponible dans maintes régions du Québec, et son réseau de distribution s'étend rapidement. Il est plus économique que le mazout, et cet écart de prix s'accroîtra dans l'avenir. à

cause du surplus de gaz naturel au Canada et du rendement amélioré des systèmes de chauffage au gaz. Renseignez-vous auprès de votre société distributrice de gaz naturel.

L'électricité est, pour le Québec, un choix fort attrayant. Comparée au mazout, l'électricité devient de plus en plus un investissement sûr et profitable. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de l'électricité, communiquez avec le bureau d'affaires d'Hydro-Québec le plus proche. Le numéro de téléphone et l'adresse de ce bureau figurent sur votre facture d'électricité.

Les autres sources d'énergie. Pour obtenir des renseignements sur le chauffage au bois, au propane, à l'énergie solaire ou à toute autre forme d'énergie renouvelable, communiquez avec le bureau d'Énergie, Mines et Ressources Canada au 605, boul. Dorchester ouest, Montréal (Québec) H3B 1P4. Téléphone: (514) 283-5632 ou, sans frais, 1-800-361-8025.

Quelle que soit la source d'énergie que vous choisirez, elle sera plus économique que le mazout. Et rappelez-vous que la subvention du PCRP vous facilitera les choses.

Sortez du noeud coulant.

Le PCRP, une autre composante du Programme énergétique national.

à noter

LA RELEVÉ AGRICOLE LES ELITES REMERCIENT

Le groupe de relève agricole les Elites du P.A.R.C. remercient leurs commanditaires suivants, pour les fonds recueillis pour l'année 81-82: Les Corporations Municipales de Cacouna, St-Patrice, St-Arsène, St-Hubert, Notre-Dame du Portage et l'Isle-Verte. Les autres commanditaires sont la Société Coopérative Agricole de Rivière-du-Loup, Transport Morneau, André Rioux, Ange Simard, André Marquis, Jean-Yves Migneault, Bertrand Dumont, Ferme Morin Cacouna, Réjean Ouellet, Equipement B.S.L. Gérald Turgeon, Les Entreprises Rehuca Inc., Tardif et Frères, Laurent Poitras, Claude Chouinard, Arthur Simard, Utilités Agricoles Rivière-du-Loup et la Caisse Populaire de Cacouna.

RESERVE DU CHENIER

L'assemblée générale annuelle de la Corporation du Territoire Populaire Chénier Inc., aura lieu samedi le 15 mai, à 9 heures le matin, à la salle C-050 du CEGEP de Rimouski.

EXTRA: CUEILLETTE D'ORDURES

La Cité de Rivière-du-Loup tient à aviser la population que dans le cadre de la semaine de l'environnement, elle mettra à la disposition des citoyens un service de cueillette spéciale de rebuts dans le but de vous permettre de vous débarrasser des objets encombrants que le service régulier d'enlèvement des ordures ne ramasse pas. Cette semaine se tiendra du 17 mai au 21 mai 1982. Pour vous prévaloir de ce service n'avez qu'à communiquer avec nous à la Cité de Rivière-du-Loup au numéro de téléphone 862-9810 entre 9h00 et 12h00 chaque jour de cette semaine de l'environnement.

JOURNEE INTERNATIONALE DES MUSEES

Tous les musées portent témoignage des recherches effectuées

à l'occasion de la Journée internationale des musées et pour souligner l'importance de réunir des connaissances et de les préserver à l'intention des générations futures. Les Musées nationaux du Canada invitent le public à participer à cette recherche en visitant un musée à l'occasion de la Journée internationale des musées.

par l'Homme en vue de mieux comprendre l'univers. Des pays du monde entier s'unissent durant la semaine du 18 mai pour célébrer la Journée inter-

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE
No: 200-05-000857-811

H.R. BOUFFARD INC, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 71, rue St-Pierre, Québec, district de Québec,

Partie demanderesse,

-C-
NAVIGATION ANCTIL INC. ET CAPITAINE LEOPOLD ANCTIL, C.P. 5
Kamouraska, (Québec).

Partie défenderesse,

"Un terrain étant une partie du lot 195 connu et désigné aux plan et livres de renvoi officiels du cadastre du comté de Kamouraska pour ladite paroisse de St-Louis de Kamouraska, mesurant QUATRE (4) arpents de front le long de la route derrière le cap dans ses lignes Nord et Sud, par une profondeur de plus ou moins CINQ (5) arpents dans ses lignes Est et Ouest, le tout mesures anglaises, borné au Nord par un fossé situé en bas du cap et une autre partie du lot 195 qui est la propriété de Georges Dionne, vers l'Est par une propriété appartenant à Georges Dionne, vers le Sud par la route derrière le cap, vers l'Ouest par une propriété appartenant à Camille Dionne avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances."

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé au montant de 11,915,48\$, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division de Kamouraska, 395, rue Chapleau, St-Pascal, le seizième jour de juin 1982, à 11:00 (Onze) heures de l'avant-midi.

Maurice Morin
Shérif-adjoint
District de Kamouraska
TEL: 862-3579

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
NO: 250-05-000140-822

COUR SUPERIEURE
CAISSE POPULAIRE DE L'ISLE-VERTE,
Demanderesse

-vs-
ALIMENTATION J.L.W. INC.,
Défenderesse

-et-
MINISTRE DU REVENU,
LES ROUTIERS CÔTÉ & DUBÉ INC.,
REGISTRATEUR de Témiscouata,
Mis-en-cause

-ASSIGNATION-

ORDRE est donné à la Mise-en-cause Les Routiers Côté & Dubé Inc., de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis, publié une fois en français dans le journal "LE ST-LAURENT-ECHO", circulant dans notre district.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la Mise-en-cause Les Routiers Côté & Dubé Inc.
Rivière-du-Loup, ce 5 mai 1982.

Lise B. Dubé
PROTONOTAIRE-ADJOINT
Cour Supérieure
Palais de Justice,
Rivière-du-Loup, Qué.
Me DENIS RIOUX, avocat
LEBEL PELLETIER RIOUX & ASSOCIÉS
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE.

Province de Québec-District de
Kamouraska-Cour des sessions de la Paix
No. 250-27-001032-816

La Reine: Demanderesse
Gaston Blais: Défendeur.

Le 25 mai 1982 à 14.00 hres PM. au domicile du défendeur soit au Lac des Aigles, Cté Rimouski, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Un coffre à outils Snapon (avec les outils) avec base sur roulettes

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Michel Morin: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 12 mai 1982

Pour: Greffe de la Paix
Riv.-du-Loup.

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE ST-FRANCOIS-XAVIER DE VIGER
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

Demande de soumissions

Des soumissions cachetées portant la mention "Soumissions pour achat camion usagé" seront reçues au bureau du soussigné à St-François-Xavier de Viger jusqu'au 24 mai à 16.00 H.P.M., pour la fourniture d'un camion usagé pas moins que 1975, 4 x 4, moteur diesel, minimum 225 H.P., transmission 10 vitesses, essieux avant et arrière, capacité minimum 20,000. "Transfert Case" capacité minimum 300 H.P. aile de côté 12 pieds, entièrement hydraulique. Harnais avant pour charrie à neige. Pneus 1100 x 20, 12 plis.

Les soumissions seront ouvertes en public lundi le 24 mai à 20:00 heures à l'édifice municipal St-François-Xavier de Viger.

La Corporation ne s'engage à acheter ni les plus basses ni aucune des soumissions reçues.

Donné à St-François-Xavier de Viger, ce 5e jour du mois de mai 1982.

Nicole Dubé,
Secrétaire-trésorière.

FIERIE FACIAS DE TERRIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA

COUR PROVINCIALE
No: 250-02-000415-817

LEO LAVOIE & FILS (1976) LTEE, corps politique légalement constitué et ayant sa place d'affaires au Quartier Sully, Ville Pohénégamook, district de Kamouraska,

Partie demanderesse,

-C-
JEAN-GUY DICKNER, résidant et domicilié à Les Etroits dans le district de Kamouraska,
Partie défenderesse,

"Un terrain situé à Les Etroits, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro QUARANTE-TROIS, rang TROIS (Pié 43, Rg III) au canton Packington, division d'enregistrement de Témiscouata; mesurant soixante-quinze pieds (75') de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est par cent dix pieds (110') de profondeur; borné au nord-ouest au chemin public, et des autres côtés au terrain de Charles Dickner, le côté sud-ouest dudit terrain étant distant de dix pieds (10') du mur sud-ouest de la maison qui y est érigée; avec ladite maison y érigée, circonstances et dépendances."

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au Shérif en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé au montant de 3,635,00\$, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division de Témiscouata, 65-A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le seizième (16e) de juin 1982, à treize (13.00) heures de l'après-midi.

Maurice Morin,
Shérif-adjoint
District de Kamouraska.
TEL: 862-3579

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE ST-FRANCOIS-XAVIER DE VIGER
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

Demande de soumissions

Des soumissions cachetées portant la mention "Soumission pour achat camion neuf" seront reçues au bureau du soussigné à St-François-Xavier de Viger jusqu'au lundi 24 mai à 10:00 H.P.M. pour la fourniture d'un camion neuf, 4 x 4 moteur diesel, minimum 225 H.P., transmission 10 vitesses, essieux avant et arrière, capacité minimum 20,000. "Transfert Case" capacité minimum 300 H.P., aile de côté 12 pieds. Entièrement hydraulique. Harnais avant pour charrie à neige. Pneus 1100 x 20, 12 plis.

Les soumissions seront ouvertes en public lundi le 24 mai à 20:00 heures à l'édifice municipal St-François-Xavier de Viger.

La Corporation ne s'engage à acheter ni les plus basses ni aucune des soumissions reçues.

Donné à St-François-Xavier de Viger, ce 5e jour du mois de mai 1982.

Nicole Dubé
Secrétaire-trésorière.

Vente et marketing

Nous recherchons une personne dynamique, désireuse d'améliorer sa situation. Notre compagnie d'envergure internationale peut vous offrir un excellent programme de formation. Si vous recherchez une carrière stable, lucrative et qui peut vous conduire vers le domaine du marketing, communiquez au numéro:

723-9206

Offres et demandes d'emploi

Nous désirons vous faire part des offres d'emploi suivantes:
"Postes ouverts également aux hommes et aux femmes".

Programmeur en informatique pour Amos. Doit posséder DEC en informatique et un an d'expérience pour programmer un système comptable informatisé. C'est un emploi permanent. Le salaire est de \$300-semaine.

Une société d'assurance à lignes multiples se recherche un agent d'assurance pour le territoire du KRT.

Ingénieur civil pour la Baie James. Devra posséder d'iplôme universitaire et 2 ans d'expérience au niveau égoût et aqueduc et être bilingue.

Ingénieur en électricité pour Québec. Devra posséder 5 ans d'expérience dans la conception d'un système de distribution d'électricité dans les immeubles commerciaux et industriels.

Ingénieur en métallurgie pour St-Joseph de Sorel. Doit posséder un an d'expérience et se débrouiller en anglais. Membre de l'ordre.

Couturière en confection de tenture disposée à prendre travail à domicile.

Un représentant des Forces Armées Canadiennes sera, au cours de l'avant-midi du 18 mai 1982, à l'Hôtel de Ville de Trois-Pistoles et, au cours de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Ville Dégelis. Il sera à notre CEC le 13 mai 1982.

Notre clientèle peut maintenant déposer tout son courrier "emploi et assurance" dans une boîte aux lettres bien identifiée, à une porte extérieure située à droite de l'entrée principale du Centre commercial.

Nous désirons rappeler à nos clients qui ne reçoivent pas de prestations d'assurance-chômage de renouveler leur demande d'emploi aux quatre (4) semaines.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre centre d'emploi du Canada, 298, boulevard Thériault, Rivière-du-Loup, au numéro de téléphone suivant: 862-9510.

à noter

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA

COUR SUPERIEURE
No: 250-05-000310-813

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et une place d'affaires à Rimouski; Partie demanderesse,

LES TRANSFORMATIONS TOTAL PERFORMANCE RIVIERE-DU-LOUP INC., Corporation légalement constituée, ayant son siège social à Rivière-du-Loup -et- DEAN FORTIN -et- JEAN-ROCH FORTIN, commerçants, tous deux domiciliés à Rivière-du-Loup;

REGISTRATEUR DIVISION DE TEMISCOUATA; Mis-en-cause,

(Pour être vendu en bloc, les immeubles suivants)

"a) Un terrain de figure irrégulière, situé sur le Chemin des Raymond à St-Patrice de Rivière-du-Loup, borné vers le sud-ouest à une partie du lot 950, vers le nord-ouest à une partie du lot 950-2, vers le nord-est à une partie du lot 952-4 ci-après décrit en second lieu et vers le sud-est par le lot 950-1 (Chemin des Raymond) mesurant, mesure anglaise, deux cents pieds (200') vers le sud-ouest, cent soixante-dix-neuf pieds et huit dixièmes (179.8') vers le nord-ouest, deux cent pieds (200') vers le nord-est et cent quatre-vingts pieds et trois dixièmes (180.3') vers le sud-est, contenant en superficie trente-six mille quatre cents carrés (36,004'2); lequel terrain est connu et désigné comme étant une partie du lot numéro neuf cent cinquante-deux (Ptie 950-2) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Patrice, division d'enregistrement de Témiscouata, circonstances et dépendances, avec bâtisses dessus construites;

b) Un terrain de figure régulière, situé au nord-est du terrain ci-haut décrit en premier lieu; borné vers le sud-ouest par une partie du lot 950-2 ci-haut décrit en premier lieu, vers le nord-ouest par une partie du lot 950-4, vers le nord-est par une partie du lot numéro 952-3 (rue) et vers le sud-est par le lot 950-1 (Chemin des Raymond); mesurant, mesure anglaise, deux cents pieds (200') vers le sud-ouest le nord-est et dix-neuf et sept dixièmes (19.7') vers le nord-ouest et vers le sud-est, contenant en superficie trois mille neuf cent quarante pieds carrés (3940'2); lequel terrain est connu et désigné comme étant une partie du lot numéro neuf cent cinquante-deux - quatre (Ptie 952-4) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Patrice, division d'enregistrement de Témiscouata, circonstances et dépendances, avec bâtisses dessus construites.

Ces deux terrains ne forment qu'un seul emplacement.

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au Sherif en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé au montant de 26,117,75\$, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division de Témiscouata, 65-A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le seizième (16^e) jour de juin 1982, à quatorze (14) heures de l'après-midi.

Maurice Morin,
Sherif-adjoint
District de Kamouraska.
TEL: 862-3579.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

L'Assemblée générale plénière de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup aura lieu le 19 mai 1982 à 20:00 heures, au Motel Universel de Rivière-du-Loup.

MERCI

Le Centre d'Action Bénévole tient à remercier la population de Rivière-du-Loup d'être venue en grand nombre à son Brunch-Bénéfice. Les profits de cette initiative permettront à certains membres de la communauté de Rivière-du-Loup de continuer à recevoir les services auxquels ils ont droit.

L'ECOLE DE DEMAIN

La Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sainte-Anne de La Pocatière tiendra son congrès annuel à Saint-Pamphile, dimanche, le 16 mai prochain, sous le thème "L'école de demain". La confes-

sionnalité sera au centre de l'étude du thème. Monseigneur Augustin Lemieux de l'Evêché de Sainte-Anne, et Monsieur Claude Guérette, directeur à la Fédération des Commissions scolaires, sont les con-

férenciers invités. La Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine est formée de 29 sociétés locales groupant près de 11 000 membres dans le diocèse.

LA LOI 89

Avec le nouveau droit de la famille en vigueur depuis le 2 avril 1981, tous les enfants sont maintenant égaux devant la Loi. Quel que soit le statut civil des parents, qu'ils soient mariés ou qu'ils ne le soient pas, qu'ils l'aient déjà été ou ne le soient plus, l'enfant a désormais toujours les mêmes droits et responsabilités. Un parent célibataire n'est donc plus obligé d'adopter son enfant pour qu'il soit légitime ni de faire un testament pour qu'il soit considéré comme son héritier légal. Un enfant est maintenant héritier légal de ses parents, grands-parents. Voilà un autre changement apporté par la réforme du droit de la famille. Les dernières séances d'information offertes par le CLSC Les Aboiteaux sur la Loi 89 auront lieu lundi le 17 mai à 20 heures à la salle municipale de Saint-Germain et mercredi le 19 mai à l'école de Mont-Carmel à 20 heures également.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 15 juin 1982 au Centre de conférences Phase 4,140, promenade du Portage, Hull (Qué) afin d'étudier ce qui suit:
Rivière-du-Loup, Saint-Antoine, Rivière Verte et Cacouna (Qué): demande (820065100) présentée par Le Câble Rivière-du-Loup Ltée, en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant les endroits ci-haut mentionnés. La demande peut être examinée à 279, A Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Comment intervenir: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; il doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience. Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 26 mai 1982, les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par message au requérant et au C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2, avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Examen des demandes et des documents: à l'adresse indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué), et au bureau régional de C.R.T.C. Montréal, 1410, rue Stanley, 10^{ème} étage, Montréal, (Qué).

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des "Règles de procédure" du C.R.T.C. disponible au coût de \$1.50 au: Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa (Ont) K1A 0S9. Renseignements: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328. (NPH-82-33).



Province de Québec-District de Kamouraska-Cour Provinciale
No. 250-02-000628-75

Centre Routier Inc.: Demandeur
Ken Musgrave: Défendeur.

Le 21 mai 1982 à 10.00 hrs a.m. au lieu d'entreposage du gardien soit au Centre Routier Inc., rue Témiscouata à Riv.-du-Loup dist. Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Un camion Flat Nose White Freightliner

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Bernard Turgeon: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 12 mai 1982

Pour: Mes Lebel, Pelletier Ass.
Avocats.

MUNICIPALITE DE ST-PIERRE-DE-LAMY

APPEL D'OFFRES

par la municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy

La Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy désire s'acheter un camion neuf pour l'entretien de ses chemins d'hiver, en conséquence, lors de la tenue de la session régulière des membres du comité local municipal le 3 mai dernier, il fut résolu à l'unanimité de demander des soumissions pour deux modèles différents de camions à savoir:

1er modèle:

Camion 4 x 4, année 1982-83, empattement 164 pouces, essieu avant 18 000 livres, essieu arrière 23 000 livres, moteur diésel 300 H.P. minimum, 6 cylindres, transmission 10 vitesses, embrayage 14 pouces double plaque, freins à air: de stationnement à air, assécheur d'air, compresseur 12 pieds cubes, direction double servo-direction. Pneus avant et arrière traction hiver arrière 1100 x 20 Michelin 16 plis. Radiateur: percé de façon à installer la pompe sur villebrequin, volets de radiateur. Chassis: double renforcé moment de flexion minimum 3,127,300 lbs. Vitres: teintées, côté droit à commande électrique. Capot: en acier type papillon. Ressorts: avant côté droit renforcé. Siège chauffeur opéré à l'air passager fixe avec carcan pour aile de côté, et charrue.

2ième modèle:

Camion 4 x 4, année 1982-83. Empattement entre 164 et 170 pouces, essieu avant minimum 18,000 lbs, essieu arrière minimum 23,000 lbs, moteur diésel: minimum 275 H.P. six cylindres, turbo compressé. Transmission 10 vitesses, embrayage 14 pouces double disque, freins à air, de stationnement à air, assécheur d'air, compresseur douze pieds cubes minimum, direction: double servo-direction. Pneus: avant et arrière traction hiver, arrière Michelin 1100 x 20, 16 plis. Radiateur: percé de façon à installer la pompe sur villebrequin. Chassis: moment de flexion minimum 2,200,000 lbs. Vitres teintées, côté droit à commande électrique. Capot: en acier type papillon avec carcan pour aile de côté, et charrue.

N.B. Il est à noter qu'un seul camion doit être acheté.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées devront être adressées et reçues au bureau de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy comté de Témiscouata GOL 480, avant 6 heures le 28 mai 1982.

La Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des dites soumissions reçues.

Donné à Saint-Pierre-de-Lamy ce 4ième jour du mois de mai 1982.

La Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy
Par: Réjeanne Ouellet
secrétaire de l'administrateur.



Raymond, Chabot,
Fafard, Gagnon Inc.
Syndic

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
No. 250-11-000033-82
No. Surintendant:
019358
Dans l'affaire de la faillite de:

COUR SUPERIEURE
(en matière de faillite)

CHS. E. GAGNON ENTREPRENEUR GENERAL LTEE, corps politique dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires au 40, Principale, ST-HUBERT (Québec) GOL 310

DEBITRICE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 350 est, boul. Charest, bureau 600, Québec (Québec), le ou avant le 20 mai 1982 à 10:00 heures pour l'achat des lots suivants:

- LOT 1 Camion International 1975, à essence, modèle 1700 avec boîte d'acier basculante n/s 10672ECA15527
VALEUR APPROXIMATIVE: \$6,000.00
- LOT 2 Camion 4 x 4, GMC, Jimmy, 1974, automatique, n/s TKY184F501717
VALEUR APPROXIMATIVE: \$1,500.00
- LOT 3 Camion remorque Ford, modèle F350, 1974, complet avec "Fifthwheel", n/s F374C4D4116
VALEUR APPROXIMATIVE: \$3,500.00
- LOT 4 Remorque pour machinerie, 1979, 29 pieds de longueur, 3 essieux
VALEUR APPROXIMATIVE: \$3,500.00
- LOT 5 Lot de bois de cale, 7" x 8"
VALEUR APPROXIMATIVE: \$1,000.00
- LOT 6 Deux poutres d'acier de 40 pieds de longueur x 14 pouces de largeur.
VALEUR APPROXIMATIVE: \$2,000.00
- LOT 7 Deux poutres d'acier de 40 pieds de longueur x 12 pouces de largeur
VALEUR APPROXIMATIVE: \$2,000.00
- LOT 8 Quatre leviers hydrauliques de 40 tonnes complet avec contrôles, moteur à essence et 210 pieds de boyaux
VALEUR APPROXIMATIVE: \$5,000.00

Toutes les soumissions devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: CHS. E. GAGNON ENTREPRENEUR GENERAL LTEE" et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

Ladite ouverture des soumissions se fera au bureau du syndic devant les soumissionnaires présents.

INSPECTION DES ACTIFS

Les lots 1 à 8 pourront être inspectés le 14 mai 1982 de 9:00 heures à 16:00 heures au 40, rue Principale, St-Hubert, Comté de Rivière-du-Loup. Pour informations, communiquez avec M. Claude Séguin du bureau du syndic au numéro (418) 647-3078.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le 20 mai 1982 à 10:00 heures au bureau du syndic soussigné.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Date de Québec, ce 6 mai 1982

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
SYNDIC

Par: Jean-Germain Huot, LL., L.,
Syndic

Bureau de:
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
350 est, boul. Charest
QUEBEC (Québec)
G1K 3H5

Ces postes sont également accessibles aux hommes et aux femmes.

TECHNICIEN D'ENTRETIEN

Fonctions:

-Technicien qualifié apte à assurer dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité, l'entretien, et/ou l'implantation des équipements de stations émettrices de télévision.

Exigences:

-DEC en électrotechnique avec option appropriée.
-3 années d'expérience pertinente.
-Motivé pour le travail des télécommunications et des émetteurs.
-Être disponible pour voyager sur tout le territoire québécois et pour travailler sur des horaires variables.
-Passer avec succès un examen technique.

Traitement:

21,081 à 28 386/an

Lieu de travail:

-Sept-Îles.

Les personnes intéressées doivent présenter leur curriculum vitae ainsi que les photocopies de leur attestation d'études au plus tard le 21 mai 1982.

Suzanne Trudeau
Radio-Québec
800 rue Fullum
Montréal, Qué.
H2K 3L7

à noter

CEREMONIAL ANNUEL DU CORPS DE CADETS DE RIVIERE-DU-LOUP

Le cérémonial annuel du Corps de Cadets 2785 de Rivière-du-Loup aura lieu cette année au Cégep de Rivière-du-Loup le 16 mai prochain (dimanche) à 14:00 heures. Cette cérémonie sera tenue sous la présidence du Major S. Boucher, officier-commandant de la Compagnie "A" des Fusiliers du St-Laurent. Il s'agit là de la plus importante activité du corps de cadets de Rivière-du-Loup. Ces jeunes auront l'occasion de démontrer leur savoir-faire devant les invités.

GALA DE FIN D'ANNEE A TROIS-PISTOLES

L'Harmonie de l'Ecole Polyvalente de Trois-Pistoles invite toute la population à sa présentation de fin d'année. Venez apprécier de la

bonne musique alors que les étudiants de musique se feront un plaisir de vous interpréter les plus belles pièces de leur répertoire: le mercredi 19 mai 1982 à 20 heures à l'auditorium de la Polyvalente. Le prix d'entrée pour les étudiants 1.00\$ et pour les adultes 2.00\$. Grâce à votre présence, l'Harmonie pourra se rendre, comme les 2 années passées, représenter la région de Trois-Pistoles et des environs au festival des Harmonies du Québec,

Demande de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP
CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE
ST-GEORGES DE CACOUNA

La municipalité du Village St-Georges de Cacouna demande des soumissions pour le projet d'aqueduc et d'égout sanitaire avec usine d'épuration.

Maître-d'Oeuvre

COPAC INC. Experts-conseils
615, rue Lafontaine,
Edifice du C.N.
Rivière-du-Loup.

Aqueduc:

24,650 pi. lin. d'aqueduc fonte ductile, 6", 8" et 10" de diamètre, une chambre de mesure de débit.

Égout sanitaire:

17,000 pi. lin. d'égout sanitaire de 10" et 12".
Usine d'épuration et poste des soufflantes.

A ces travaux s'ajoutent les travaux connexes nécessités par la mise en place des conduites, de même que la réparation des rues affectées par les travaux.

Les plans, devis et formules de soumissions peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du maître-d'oeuvre ci-haut mentionné.

Les documents seront fournis moyennant un dépôt de \$250, dont 50% remboursables si les documents sont remis en bon état dans un délai de 15 jours après la date d'ouverture des soumissions, sinon ce dépôt sera gardé en entier.

Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi le 8 juin 1982, à 16:00 heures, heure avancée de l'est. Elles devront être envoyées par poste recommandée ou remises de main à main à Mlle Madeleine Lévesque, secrétaire-trésorière de la municipalité du Village St-Georges de Cacouna et porter sur leur enveloppe la mention "Aqueduc & Egout sanitaire". Les soumissions seront ouvertes à cette date lors d'une séance spéciale du conseil à 20:00 heures.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié au montant de \$125,000., ou d'un cautionnement pour ces soumissions au montant de \$250,000. Dans les deux cas, une lettre d'un assureur reconnu attestera qu'il accepte de fournir un cautionnement d'exécution de 50% de la valeur de la soumission, un cautionnement garantissant 50% du montant de la soumission pour le paiement des gages, matériaux et services, un bon d'entretien représentant 10% du montant de la soumission pour une période de deux (2) ans ainsi que les autres documents demandés au Cahier de clauses administratives générales et conditions spéciales et aux devis particuliers.

L'entrepreneur général devra exiger des sous-traitants les mêmes cautionnements d'exécution, de gages et matériaux et d'entretien. Ces bons seront faits conjointement et solidairement avec le sous-traitant envers l'entrepreneur général et le propriétaire.

La municipalité de Village St-Georges de Cacouna ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Mlle Madeleine Lévesque
Secrétaire-trésorière
Municipalité du Village
St-Georges de Cacouna
Comté de Rivière-du-Loup.

MERCREDI LE 12 MAI 1982-ST-LAURENT, ECHO 15A à Sherbrooke. Cette compétition regroupe les meilleures harmonies du Québec avec plus de 8000 participants. Notre harmonie est fière d'en être. Venez nous encourager, mercredi 19 mai à 20:00 heures.

Province de Québec-District de
Kamouraska-Cour Supérieure
No. 250-05-000045-823

Caisse Populaire de St-Louis du Hal Hal:
Demanderesse
Yvette et Albert Pelletier: Défendeurs.

Le 26 mai 1982 à 14.00 hrs P.M. au domicile des défendeurs soit à St-Louis du Hal Hal dist. Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause consistant en:
Un tracteur International TD6 de l'année 1967
Un tracteur Alis Chalmers HD20 de l'année 1954.

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Bernard Turgeon: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 12 mai 1982.
Pour: Mes Lebel, Pelletier Ass.
Avocats

Mallette
Benoit
et compagnie
Limitée
MBCO

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DIVISION: 10, Kamouraska
NO: 250-11-000010-82
NO. SURINT: 019071

COUR SUPERIEURE
En matière de faillite

Dans l'affaire de la faillite de:
ANDRE DESJARDINS, commerçant, ayant fait affaires sous la raison sociale de "DESJARDINS MUSIC ENR", 278 Lafontaine, Rivière-du-Loup et résidant au 276 Lafontaine, Rivière-du-Loup, Qué. G5R 3A8.

DEBITEUR

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné, que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné, pour l'achat des actifs du susdit débiteur. Le dépôt des dites soumissions devra s'effectuer soit au: 990 de Bourgogne, suite 104, Ste-Foy, Qué. AU PLUS TARD à 16:00 heures, VENDREDI, le 21ème jour de mai 1982 et/ou être remis personnellement au syndic, avant l'ouverture des soumissions, au Palais de Justice de Rivière-du-Loup, MARDI, le 25ème jour de mai 1982, entre 10:15 et 10:30 heures A.M., pour les actifs suivants:

DESCRIPTIONS DES ACTIFS:

- LOT A: Musique en feuille
Valeur approximative \$1,560.00
- LOT B: Accessoires et instruments de musique, orgues, etc...
Valeur approximative \$8,966.00
- LOT C: Ameublement de bureau comprenant chaises, classeur, calculatrice, etc...
Valeur approximative \$985.00
- LOT D: Terrain et immeuble à usage de magasin et de logement, sis 276-278 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Qué. "Sujet à hypothèques"
Valeur approximative \$60,800.00

SOUMISSIONS

Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement le prix offert.

Seules les enveloppes scellées et portant au recto de l'enveloppe, et lisiblement inscrits les mots "SOUMISSION ANDRE DESJARDINS", seront considérées.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues MARDI, le 25ème jour de mai 1982, à 10:30 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice de Rivière-du-Loup, Qué.

INSPECTION DES ACTIFS:

Les items ci-haut seront visibles, SAMEDI, le 15ème jour de mai 1982, au 278 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, de la façon suivante:

de 09:30 à 12:00 heures
et de 13:00 à 16:00 heures

Sur demande, les soumissionnaires peuvent obtenir une copie de l'inventaire, moyennant un léger déboursé.

AUTRES CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic ou lors de l'inspection. Ces conditions et réserves sont partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'obtenir copie.

Québec, ce 28ème jour d'avril 1982.

PAUL GOBEIL, syndic

Bureau de:
MALLETTE BENOIT & COMPAGNIE LIMITEE
990 de Bourgogne, Ste-Foy, Qué. G1V 4H5

CASE POSTALE 10101 990 DE BOURGOGNE-SAINTE-FOY QUEBEC
G1V 4H5 (418)653-6010



IL FAUT DÉJÀ PENSER À
L'HIVER PROCHAIN!

APPEL D'OFFRES DE SERVICES DÉNEIGEMENT DES ROUTES

Afin de faire exécuter des travaux d'entretien des chemins, quais et aéroports durant l'hiver, le ministère des Transports du Québec fait appel aux corporations municipales et aux firmes privées.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

Seules seront considérées les offres des corporations municipales et des firmes privées:

1. sises au Québec, dans le cas des corporations municipales; à la fois sises au Québec et y ayant leur principale place d'affaires, dans le cas des firmes privées;
2. localisées à l'intérieur ou à proximité du secteur à entretenir;
3. détenant à leur nom un certificat d'immatriculation de la Régie de l'assurance automobile du Québec pour chaque machine, lorsqu'une telle exigence est requise par une loi ou un règlement;
4. disposées à accepter un contrat au prix établi par le ministère des Transports.

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Si vous répondez à ces critères d'admissibilité, vous pouvez offrir vos services en remplissant la formule officielle d'inscription disponible au bureau de district, du ministère des Transports, le plus proche. Le ministère des Transports ne s'engage à accepter aucune des offres de services.

DELAI D'INSCRIPTION

Les offres de services doivent être expédiées au plus tard le 28 mai 1982 à:

Service de l'entretien d'hiver
Ministère des Transports
Place Hauteville
700, boul. Saint-Cyrille est, 25e
Québec (Québec) G1R 5H1

 **Transports**
Québec



Jour du dollar.

Shampooing colorant Nice and Easy Or. 3.99	Bas de travail Pour hommes. 50% laine, 30% acrylique, 10% nylon, 10% autre. Avec de très légère imperfection. Une valeur régulière de 1.69 paire. Spéc:	Tasse à café Modèles assortis Rég.: .99	Lot de tissus assortis printaniers Le mètre
\$3	4/\$4.	3/\$2	\$3
Vêtements pour dame	Vêtements pour enfant	Cuisine	Literie
<p>Culotte de maintien "Super Look" de Playtex. En nylon Antron® - spandex Lycra®. Beige. P.M.G. 1535. P.M.G. 12535. Ord. 6,98 ch. 2/\$10</p> <p>Soutien-gorge Dicit® de Canadian Lady®. Blanc, chair. Bonnet universel pour 32-38. Ord. 7\$ ch. \$5</p> <p>Brassière Smart no 222. Blanc et beige. Taille 32 à 36. Rég.: 3.50 \$3</p> <p>Culotte bikinis. 12720. Rég.: 1.39 \$1</p> <p>Culotte à la taille 12735. P.M.G., couleurs assorties. Rég.: 1.59 \$1</p> <p>Gaine culotte. Blanc et beige. 12505 Rég.: 3.89. \$3</p> <p>Culotte Maidenform. Blanc et beige. Rég.: 7.69. \$3</p> <p>Pantoufle en tricot... tout confort! En 100% tricot nylon. Choix de couleurs. 1 peinture. 23462 ord. 1,59 pai. \$1</p> <p>Bas-culotte "Fairset"... une aubaine. Diaphane jusqu'à la taille ou pied sandale. Assortiment 23259-60 ord. .98 4/\$3</p> <p>Bas-culotte extensible Baymart. Pointe renforcée ou pied sandale. Choix de couleurs. A-B. 2326-1. Ord. 1.19 ch. 5/\$4</p> <p>Sandale "Kung-Fu." Talon bas. En toile, bout arrondi. Pointures: 5-10 (sans 1/2). 85425. Ord. 4.98 pai. \$4</p> <p>Mi-bas en nylon. Haut avec bordure. Épice, beige. 8 1/2-11. Pqt de 2 pai. ord. 99 4/\$3</p> <p>Mi-bas en nylon Baycrest. Pied sandale ou pointe renforcée. Assort. 23316-7 ord. 99 4/\$3</p> <p>Socquette en nylon. Confort tout aller. Faune. 1 peinture. 23322 ord. 65^c pai. 4/\$2</p> <p>Chaussette sport extensible... absorbante. Assort. de couleurs. 9-11. no. 23332 3/\$4</p> <p>Chaussette sport... blanc ou gris. Modèle à rayures. Pour 9-11. 23338-44 ord. 1,98\$ 2/\$3</p> <p>Mi-bas de fantaisie en acrylique-nylon. Choix de motifs, couleurs. 9-11. No. 23414 Ord.: 2.69 \$2</p>	<p>Culotte pour fillette. En coton-polyester, imprimé. Tailles: 4-6-6X. 48176 ord. 1,79 ch. 3/\$4</p> <p>Culotte pour fille. Comme ci-dessus. Assort. de tons unis. 8-14. 48617 ord. 2,09 ch. 3/\$5</p> <p>Pyjama en polyester-coton pour garçon. Idéal pour le printemps et l'été. Choix de modèles et de couleurs. 4, 6, 6X 49414 ord. 9,98ch \$8</p> <p>Caleçon pour garçon. En 100% coton. Bleu ou blanc. 2, 4, 6, 6X. 49370 ord. 1,59 ch. 4/\$5</p> <p>Pyjama genre "polo" pour garçon. Choix de tons unis avec bordure. 8-16. 49792 ord. 8,98 ch. \$7</p> <p>Caleçon en polyester-coton pour garçon. Or ou bleu. Garçon: P.M.G. 49762 ord. 1,69 ch. 4/\$6</p>	<p>Napperon à vinyl piqué. 100% polyester, motifs variés. Ord.: 1.19ch. \$1</p> <p>Verre à jus... une bonne provision! Verre format 5 oz. 63281 ch. 2/\$1</p> <p>Verre "Knob Hill"... pqt de 4. Modèle 9 oz "on-the-rock". Faites vite. 63367 ch. pqt. \$4</p> <p>Chope "Fire King"... faites-en bonne provision. Motif "diamant". Assort de couleurs. 63622 ch. Rég. 1.19 \$1</p> <p>Ustensile en acier inox... Fourchette, cuillères à dessert, etc. 64100-4 2/\$1</p> <p>Poêle à intérieur anti-adhésif de Supreme®. Modèle 25 cm (10"). Ton amande. Prix ord. 9.98 ch. \$8</p> <p>Tasse à mesurer Pyrex®... format 250 ml (8 oz). Faites vite. 65650 prix ord. 2,50 ch. \$2</p> <p>Récipient à jus Pyrex®... 1,5 L. Très pratique cet été. 65696. Prix ord. 4,75 ch. \$4</p> <p>Moule à gâteau... modèle carré. À bas prix! 20 x 20 x 5 cm (8 x 8 x 2") 66218. Prix ord. 2,49 ch. \$2</p> <p>Bac à glaçons Rubbermaid®. Ton bleu. Faites vite. 66703 ord. 1,29 ch. \$1</p> <p>Jeu de cuillères en bois de Baribeau... Jeu de 3 cuillères. 12", 14" et 16". 67090. Prix ord. 2,39 jeu. \$2</p> <p>Ustensile de barbecue, jeu de 5 pcs. Comprend: fourchette, pince, etc. 79377. Prix ord. 8,99 jeu. \$7</p> <p>Brosse grattoir pour nettoyer. Ord.: 2.98 \$2.</p> <p>Assiette Arcoroc. 3 grandeurs. Rég.: 2.69, 2.75, 2.98. \$2.</p>	<p>Rideau de douche Baymart imprimé Couleurs assorties. Rég.: 7.98 \$6</p> <p>Oreiller à bourre mousse déchetée 48 x 63 cm (19 x 25"), dessus en coton à motif floral. 61580. Prix ord. 7.98 ch. \$6</p> <p>Drap de bain "Constellation" de Wabasso. Choix de tons unis. Env. 50 x 101 cm (20 x 40"). 61630 Prix ord. 3,99 ch. \$3</p> <p>Débarbouillette assortie "Constellation". Env. 30 x 30 cm (12 x 12"). Faites vite 61632. Prix ord. 1,39 ch. \$1</p> <p>Tapis en acrylique. Pour salle de bain. Choix de couleurs. Rég.: 11.98 \$9.</p> <p>Napperons tissés. Couleurs variées Rég.: 1.98 2/\$3</p> <p>Linge à vaisselle... aubaine! Format 12 x 14" en paquet de 5. 62020 Rég: 1.99 2/\$3</p>
	Divers		Plein air
	<p>Crayons à colorier Crayola® pour l'artiste en herbe. Étui en plastique, 16 crayons. 70592 ord. 1,39. \$1</p> <p>Cahier à colorier "Duke of Hazzard"... de l'émission du même nom. de l'action... 76004 ord. 69^c 2/\$1</p> <p>Lampe de poche jetable Life-Lite®. Modèle de longue durée. 78581. Prix ord. 2,59 ch. \$2</p> <p>Ruban cassette vierge... qualité "lo-noise". Ruban de 90 minutes. Faites-en bonne provision. 3/\$4</p> <p>Fer à friser "Style Six". Des boucles en quelques minutes. Faites vite. 77817 ord. 12,98 ch. \$10.</p> <p>Chaussette "tube" pour homme. "Valeur sûre". Pqt de 3 pai 74408 ord. 7,49 pqt. \$6</p> <p>Réveil matin Westclock. A remontage manuel. \$12</p>	Soin et beauté	<p>Allume-briquette électrique. À placer au centre des briquettes. 600 watts. 79367 ord. 5,49 ch. \$5</p> <p>Tabl d'extérieur en plastique. Modèle empilable. À l'épreuve des intempéries. 79369. Prix ord. 6,89 ch. \$6</p> <p>Sangle de rechange pour chaise d'extérieur. Rouleau de 32" long, choix de couleurs. 79364 ord. 2,59 ch. \$2</p> <p>Semence tout-usage Baycrest... pour une pelouse verdoyante. Sac de 2 lb. De McKenzie. 79523 ord. 3,69. \$3</p> <p>Graine de semence McKenzie. Grand assortiment. Faites vite! 2/\$1</p> <p>Balles de tennis Slazenger. Contenant de 3 balles. Faites-en bonne provision. 7G102. Contenant. \$3</p> <p>"Frisbee" de Irwin. Pour des heures de plaisir à la plage ou chez soi. 7G7S \$2</p>
	Bébé/tout-petit		Chandails manches longues en coton ouaté
	<p>Dormeuse extensible pour bébé. Choix de motifs. Assort. de couleurs. P.M.G. 47152 ord. 3,69 ch. 2/\$3</p> <p>Pyjama en coton pour fillette. Éventail de modèles et couleurs. Tailles: 2-3X. 48020 ord. 6,59\$ ch. 2/\$10</p>	<p>Gant en caoutchouc Baycrest... pour une peau plus douce. Dames: P.M.G. 77600, Prix ord. 1,59 pai. \$1</p> <p>Ouate "La Baie"... douceur même! Chaque sac contient 300 mcx. 77595. Ord. 1,69 sac. \$1</p> <p>Shampooing Herbal essence, 225 ml. Rég.: 2.49. \$2.</p> <p>Huile de bain Baycrest 900 ml. Rég.: 2.69 \$2.</p> <p>Soft & dry. 150 ml. Rég.: 2.98 \$2.</p>	<p>Pour filles grandeur, 4 à 6x ans et 7-14 ans, choix de couleurs avec imprimés. 4 à 6x ans, \$10. \$5.</p> <p>7 à 14 ans \$11.98 \$5.</p> <p>PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À EPUISEMENT DE LA MARCHANDISE</p>



Pour des aubaines sensass... demandez-nous n'importe quoi ou presque.